

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE

LA SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

La Société Philharmonique a célébré la semaine dernière l'anniversaire de sa fondation en chantant la Ste-Catherine.

La Philharmonique est probablement la plus vieille fanfare d'amateurs de la Province de Québec et elle est sans aucun doute un des meilleurs corps de musique de cette catégorie dans le pays.

Cette fête avait réuni dans les salles de la Société plusieurs centaines de nos citoyens les plus en vue. Le maire de la ville, M. T.D. Bouchard, et le curé de la paroisse de la Cathédrale, le révérend M. Desmarais, y étaient présents.

L'orchestre de la société a rendu un excellent programme musical dont les morceaux les plus applaudis ont été ceux de la composition du professeur Ringuet. On a aussi entendu de l'excellente musique vocale.

Au cours de l'exécution de ce programme il y a eu trois allocutions de prononcées, une par le président de la société, M. Marc Blouin, une autre par le Maire Bouchard et la troisième par M. le Curé Desmarais.

Le président de la Société a donné un résumé du rapport financier de la société pour faire comprendre au public les sacrifices qu'on s'imposait de toutes parts pour maintenir cette excellente association. Au cours de ses remarques il a aussi laissé entendre qu'il faudra bientôt acheter aux musiciens de nouveaux uniformes et que l'association n'a pas dans le moment de fonds disponibles à cette fin.

Le révérend M. Desmarais a dit quelques mots pour féliciter la société Philharmonique de l'excellent esprit qui règne chez ses membres. Il déclare que ce club peut être cité comme un modèle d'association pour la jeunesse et il souhaite qu'il continue à prospérer.

M. Bouchard, après avoir fait l'éloge de la fanfare, a fait un appel au public pour venir en aide à l'association. Il est d'opinion que la Société n'aura pas de difficultés à trouver tous les fonds dont elle a besoin tant pour améliorer son budget annuel que pour se procurer ses nouveaux uniformes. Il est prêt à faire personnellement tout ce qu'il pourra pour aider au succès d'une campagne de recrutement et de souscriptions pour l'achat des uniformes. Celui qui existe actuellement n'est plus convenable pour une fanfare de la valeur de celle de la Philharmonique et il espère que celui qui le remplacera sera digne d'un corps de musique comme le nôtre.

M. Bouchard a appuyé sur l'œuvre de la société Philharmonique pour populariser la musique à Saint-Hyacinthe. Il dit que sans elle nous serions loin d'avoir à Saint-Hyacinthe autant de musiciens amateurs. Le gouvernement dépense des sommes assez considérables pour les beaux-arts. On construit des musées, on donne des bourses à des jeunes musiciens de talent pour aller se perfectionner en Europe. Tout cela est très bien mais est-ce que le gouvernement ne pourrait pas en subventionnant quelque peu nos fanfares d'amateurs aider à vulgariser un peu partout dans nos petites villes la musique populaire. Ce sont ces fanfares qui répandent dans nos foyers le goût de la musique et c'est en vulgarisant la musique que l'on pourra plus facilement découvrir chez les nôtres les talents qu'il y a intérêt à développer pour augmenter le nombre de nos grands artistes. M. Bouchard dit qu'il tâchera de convaincre le gouvernement de faire quelque chose pour aider à nos fanfares d'amateurs qui ont toutes les difficultés du monde à se maintenir à l'heure actuelle.

Notre maire a aussi promis de recommander au conseil municipal de faire quelque chose pour aider la campagne qui sera faite pour l'achat des uniformes. L'accueil qu'on reçut les remarques de M. Bouchard indique que le public donnera à cette campagne tout l'appui financier qu'elle mérite.

Nous connaissons assez la population de Saint-Hyacinthe et l'orgueil qu'elle a pour sa fanfare pour savoir que tout le monde voudra faire sa part pour lui donner les moyens qui lui manquent en ce moment. Notre fanfare a porté au loin la bonne renommée de notre ville et elle doit continuer à faire ce qu'elle a fait pour nous depuis un si grand nombre d'années.

Les directeurs de la fanfare peuvent compter sur notre concours le plus entier dans la campagne qu'ils entreprendront pour relever leurs finances.

NOMENCLATURE GEOGRAPHIQUE

(SUITE)

Saint-Hyacinthe — En mémoire d'Hyacinthe de Lorme ou Delorme, propriétaire de la seigneurie de Saint-Hyacinthe (1784).

Saint-Jean (Saint-Jean) — En souvenir de l'ancien fort Saint-Jean construit en 1748 sur la rive gauche du Richelieu. Son nom viendrait, croit-on, de Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas, alors ministre de la marine.

Saint-Lambert (Chambly) — En mémoire de Lambert Closse, major de Ville-Marie, tué par les sauvages le 6 février 1662.

Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois) — En mémoire du colonel Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry, le vainqueur de Châteauguay (1812). Valleyfield a un caractère descriptif.

Shawinigan Falls (Saint-Maurice) — De la rivière dont le nom d'origine algonquienne signifie : portage fait sur une crête. Le mot Falls fut ajouté à Shawinigan à la suite de l'utilisation des chutes.

Sherbrooke (Sherbrooke) — En mémoire de sir John Sherbrooke, gouverneur du Canada (1816-18).

Sorel (Richelieu) — En mémoire de Pierre de Saurel, capitaine au régiment de Carignan, qui donna son nom au fort qu'il construisit à cet endroit sur le Richelieu (1665).

Thetford Mines (Mégantic) — Du canton de Thetford, érigé en 1802, nom emprunté à une ville du comté de Norfolk, Angleterre. Le mot Mines fut ajouté dans l'intention de rappeler les mines d'amiante qui font la richesse de la région.

Trois-Rivières (Trois-Rivières) — Dès 1635, les Relations font mention du fort de ce nom sur la rivière Saint-Maurice. On prétend

même que ce nom était connu des traitants français avant Champlain.

Verdun (Montréal-Verdun) — Ce nom est aussi ancien que Montréal. Dès 1665 des terres y furent concédées. René-Robert Cavalier de la Salle dénomma ainsi probablement cet endroit en souvenir d'une commune de France.

VILLES

Acton Vale (Bagot) — Du canton d'Acton érigé en 1806; nom emprunté à une ville du comté de Middlesex, Angleterre.

Arthabaska (Arthabaska) — Du canton érigé en 1802; nom sauvage signifiant : il y a du junc ça et là.

Aylmer (Hull) — En mémoire du baron Matthew Withworth Aylmer, gouverneur du Canada (1831-35).

Bagotville (Chicoutimi) — En mémoire de sir Charles Bagot, gouverneur du Canada (1842-43).

Baie-d'Urfé (Jacques-Cartier) — En mémoire de François-Saturnin Lascaris d'Urfé, sulpicien, du Séminaire de Montréal.

Beaconsfield (Jacques-Cartier) — En mémoire de Benjamin Disraëli, lord Beaconsfield, homme d'Etat anglais (1804-81).

Beauharnois (Beauharnois) — En mémoire du marquis Charles de Beauharnois gouverneur de la Nouvelle-France (1726-47).

Beauport (Québec) — En souvenir de la première seigneurie, concédée à Robert Giffard, le 15 janvier 1634.

Bedford (Missisquoi) — D'une ville d'Angleterre.

Beloeil (Verchères) — Une tradition veut que le mot Beloeil soit employé pour Bellevue et ait un caractère descriptif. Il y a dans le Hainaut, patrie de plusieurs colons, une commune de ce nom que le prince de Ligne a illustrée dans un opuscule.

Berthier (Berthier) — En mémoire d'Alexandre Berthier, capitaine au régiment de Carignan, concessionnaire de la seigneurie de ce nom.

Black Lake (Mégantic) — Du lac, dont le nom a un caractère descriptif.

Bromptonville (Richmond) — On relève plusieurs localités du nom de Brompton en Angleterre.

Buckingham (Papineau) — Du comté de Buckingham, Angleterre.

Châteauguay (Châteauguay) — En souvenir de la seigneurie de Châteauguay, concédée, en 1673, à Charles Le Moyne de Longueuil qui lui donna le nom de la commune de Châteauguay, France.

Chicoutimi (Chicoutimi) — Nom d'origine montagnaise. D'après le P. Babel, il signifie : enfin profonde.

Coaticook (Stanstead) — Nom abénaquis signifiant : rivière du pin ou des pins.

Cookshire (Compton) — En mémoire du capitaine John Cook, un des premiers habitants de l'endroit.

Courville (Québec) — En mémoire de Charles Cadieu de Courville, un des premiers habitants établis près de la chute Montmorency.

De Léry (Châteauguay) — En souvenir de la seigneurie de Léry, accordée (1733) à Chaussegros de Léry. Elle devint plus tard la propriété du général Burton.

Donnacoma (Portneuf) — Rappel le grand chef de la bourgade Stadacona à l'arrivée de Jacques Cartier, à Québec, en 1535. Jacques Cartier l'amena avec lui en France où il mourut.

Dorion (Vaudreuil) — En mémoire de sir Antoine-Aimé Dorion, juge en chef de la cour d'appel.

Dorval (Jacques-Cartier) — En mémoire de Jean-Baptiste Bouchard dit Dorval, ancien propriétaire des îles Dorval.

Drummondville (Drummond) — En mémoire de sir Gordon Drummond, administrateur du Canada (1814-15).

East Angus (Compton) — D'un village d'Ecosse.

Farnham (Missisquoi) — Du canton érigé en 1798; nom d'une ville d'Angleterre.

Hampstead (Jacques-Cartier) — D'un bourg près de Londres.

Huntingdon (Huntingdon) — D'une ville d'Angleterre.

Iberville (Iberville) — En mémoire de Pierre Le Moyne d'Iberville, né à Montréal, dont la bravoure et les faits d'armes, tant sur mer que sur terre, en ont fait un personnage presque légendaire.

Ile-Cadieux (Vaudreuil) — Ce nom rappelle-t-il le héros de la légende ? Il semble remémorer plutôt une famille Cadieux dont le chef fut massacré par les Iroquois à Lachine (1689).

Ile-Dorval (Jacques-Cartier) — En mémoire de Jean-Baptiste Bouchard dit Dorval, ancien propriétaire des îles Dorval.

Isle-Maligne (Lac-Saint-Jean) — D'une île dans la rivière Saguenay.

Jonquière (Chicoutimi) — En mémoire de Jacques de Taffanel, marquis de la Jonquière, gouverneur de la Nouvelle-France (1749-52).

Kénogami (Chicoutimi) — D'un mot sauvage qui signifie : lac long. La ville tire son nom de ce lac.

Progrès remarquable de la Southern Canada Power

Cette Compagnie dessert maintenant 97 municipalités et compte 21,662 abonnés, une augmentation d'environ 1600 sur l'année précédente — Réseau augmenté et amélioré au cours de l'année — La production atteint un nouveau haut niveau — Gains substantiels dans les bénéfices.

Le rapport annuel de la Southern Canada Power Company, Limited, pour l'exercice se terminant le 30 septembre 1927, reflète une autre année de développement remarquable dans les Cantons de l'Est et prouve que l'expansion de cette compagnie ne fut jamais plus marquée.

La rapidité du développement des entreprises établies dans les Cantons de l'Est, au cours de la dernière décennie, a été un des points saillants de l'histoire de l'industrie canadienne. Naturellement, ce progrès industriel a eu pour résultat une augmentation des affaires de la Southern Canada Power, et l'accroissement de la population qui résulte toujours du développement industriel d'une région a causé une augmentation considérable dans le nombre des abonnés de l'importante compagnie d'électricité qui dessert cette région.

Une des principales activités de la Compagnie a été de s'efforcer d'attirer de nouvelles industries et de nouveaux habitants à la région qu'elle dessert. Elle possède son propre Service Industriel qui joint ses efforts à ceux des divers organismes civiques des municipalités et comme résultat le capital industriel a continué, au cours de l'année, à s'intéresser aux occasions qu'offre le territoire desservi.

La compagnie a considérablement élargi le champ de son activité et pas moins de 97 municipalités jouissent maintenant des avantages de l'électricité. Au nombre des municipalités qui ont été récemment reliées au réseau de la Southern Canada, citons St-Dominique, St-Damase, St-Luc et Brôme, dont les abonnés joints à l'augmentation normale dans les municipalités déjà desservies par la compagnie, portent à 1,597 le nombre des nouveaux abonnés, soit un total de 21,662 clients comparé à 20,065 à la fin de l'exercice antérieur.

Dans le but d'étendre ses services et d'augmenter la capacité de son réseau, dans les municipalités déjà desservies, la compagnie a construit, au cours de l'année écoulée, nombre de nouvelles lignes de transmission et de distribution, notamment celles d'Actonvale-Roxton Falls, St-Hyacinthe-St-Damase, Sherbrooke-Est, Angus, St-Hyacinthe-St-Dominique, Sutton-Brome, Bedford-Clarenceville et St-Jean-St-Luc.

De plus, la capacité de diverses lignes dut être augmentée, telles que celles de West, Shefford-Adamsville, Granby-West, Shefford et St-Hyacinthe-St-Hilaire. Bref, au 30 septembre 1927, la longueur totale du réseau était de 857 milles comparé à 764 milles à la fin du précédent exercice, soit une augmentation de 12 1/2 pour cent.

Au cours de l'année, la capacité des sous-stations fut augmentée de 5,500 kilowatts, à cause de l'installation d'appareils plus puissants aux sous-stations de Granby, Cowansville, St-Hyacinthe, Actonvale, St-Jean, Roxton Pond, etc., de la construction de nouvelles sous-stations à Waterloo, Ayers Cliff et Actonvale.

Afin de permettre à ses abonnés de jouir des avantages de l'électricité au foyer, la compagnie a, au cours de l'année, continué ses efforts pour assurer la plus grande distribution possible des accessoires électriques réduisant le travail ménager. C'est ainsi que par l'entremise de ses 22 magasins elle a vendu pour \$263,000 d'accessoires électriques, comparé à \$175,000 de ventes l'année précédente.

La prospérité est générale dans le territoire desservi par la Compagnie. A Drummondville, les vastes ateliers de la Cie Celanese seront en opération dès janvier prochain. Des agrandissements considérables à leurs usines respectives ont été faites, au cours de l'année, par la Goodyear Cotton Company, St-Hyacinthe; Penman's, St-Hyacinthe; Miner Rubber Company, Granby; Standard Clay Products, St-Jean. Au nombre des nouvelles industries, citons la Manu-

facture de Boîtes de St-Hyacinthe et The Modern Table Co. of Canada, Ltd., Rougemont.

L'activité industrielle qui existe à l'heure actuelle dans la région desservie par la compagnie, joint au travail efficace de son service Commercial ainsi que son service d'opération, ont causé une augmentation considérable dans la quantité d'énergie électrique fournie par le réseau au cours de l'année. Ainsi, la production totale s'est élevée à 123,452,980 kilowatt-heures, soit une augmentation de 1,234,123 kilowatt-heures sur l'exercice précédent.

Les usines et propriétés de la compagnie ayant été maintenues en excellente condition et en parfait état de productivité, le service au public a été matériellement amélioré, au cours de l'année, par l'addition de nouveaux appareils et d'outillage moderne aux diverses centrales, sous-stations et lignes, ainsi que par l'adoption de perfectionnements dans l'outillage et dans les méthodes de construction, ceci dans le but d'augmenter la fiabilité de la transmission et de la distribution.

Bien que la compagnie ait progressé d'une façon fort satisfaisante au cours de l'année elle a dû subir un fardeau sans cesse croissant de taxes. Alors que les taxes ne s'élevaient qu'à \$6,815 en 1918, elles se sont accrues à \$92,673 en 1927. Le rapport annuel des directeurs attire l'attention sur ce fait en ces termes : "En tant que ces taxes sont payées dans la région que nous desservons, il est à juger jusqu'à quel point votre compagnie devrait être utilisée comme 'collecteur d'impôts' par les autorités qui imposent les taxes; mais, en ce qui a trait aux taxes sur le revenu et autres, qu'il nous faut payer tandis que les utilités publiques étatiques en sont exemptes, il existe une distinction au détriment des utilités publiques de cette province. Les impôts injustes retardent à la fois le progrès industriel et la baisse des prix. Toutes les utilités publiques devraient être taxées avec justice et sans préférence. Votre compagnie ne s'oppose nullement au paiement des taxes, mais elle s'oppose à toute préférence injuste".

Le relevé des affaires accuse une augmentation de \$165,000 dans le revenu brut, qui s'est élevé à \$1,534,280, comparé à \$1,389,131 l'an dernier. Après déduction des frais de \$543,015, contre \$475,570 l'an dernier; de l'intérêt, \$357,413 contre \$335,068 l'an dernier; de mauvaises créances de \$6,110 contre \$6,930 l'an dernier, il reste un surplus de \$627,742 contre \$573,563 à la fin du précédent exercice. Ce surplus a permis la réserve d'une somme plus considérable pour dépréciation, le paiement de dividendes privilégiés légèrement plus élevé, et la distribution de \$180,000 en dividendes sur actions ordinaires, contre \$100,000 l'an dernier. Après toutes ces déductions faites, il reste encore une petite balance de surplus qui est rapporté de l'exercice précédent. Ce surplus, joint au surplus courant, donne un total de \$166,715.

Le bilan donne preuve d'une augmentation constante des affaires. Le montant représentant les usines et outillage passe à \$17,576,080 de \$16,983,591 qu'il était. Le coût de cette augmentation a sans doute été couvert par la conversion de partie des obligations de la Victoire que la compagnie avait en portefeuille, puisque sous, cette dernière rubrique on constate une diminution de plus de \$600,000, celle-ci n'étant plus que de \$217,519. L'actif total est maintenant de \$18,511,088 comparé à \$18,446,961 l'an dernier; mais la réserve qui est déduite du compte des propriétés avant l'établissement du total, accuse une augmentation de \$150,000 et dépasse maintenant le million. Au cours de l'année la dette consolidée de la compagnie a été réduite à \$7,100,555 qu'elle était à \$6,956,531.

Lac-Sergent (Portneuf) — En souvenir d'un ancien soldat qui s'établit autrefois sur ses bords.

Laprairie (Laprairie) — En souvenir de la seigneurie des Jésuites : Laprairie-de-la-Madeleine.

La Salle (Jacques-Cartier) — En mémoire de Robert Cavalier de la Salle, découvreur des sources du Mississipi (1682).

L'Assomption (L'Assomption) — En souvenir de la seigneurie de Saint-Pierre-du-Portage ou de L'Assomption.

La Tuque (Champlain) — Une montagne de forme ronde, très semblable au bonnet de laine appelé "tuque", a donné naissance au nom de cette ville.

Laurentides (L'Assomption) — Pour rappeler le plateau laurentin qui s'étend sur toute la rive nord du Saint-Laurent.

Lauzon (Lévis) — En mémoire de Jean de Lauzon, gouverneur de la Nouvelle-France (1651-56).

Laval-de-Montréal (Hochelaga) — En mémoire de François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec (1674-88).

Laval-des-Rapides (Laval) — En mémoire de François Montmorency-Laval, premier évêque de Québec (1674-88). La proximité de rapides a donné naissance à ce nom.

(A suivre au prochain numéro.)

DES AUJOURD'HUI

Envoyez-nous votre commande pour

Cartes de Noël

ET DU... Jour de l'An

Nous venons de recevoir un assortiment considérable de magnifiques cartes appropriées pour les fêtes. Beau choix des plus récents modèles.

CARTES DE VISITE ET ENVELOPPES

"LE CLAIRO"

173 Girouard St-Hyacinthe.
Tel. 143

NOUVELLE HEBDOMADAIRE

L'APPEL DU SANG

par Ugy MARIO

—Voilà qui est parfait, elle revient à la vie", dit le docteur Bertal en posant le flacon de sels qu'il tenait depuis quelques secondes sous les narines de la jeune fille occupant le lit N° 17.

Puis se tournant vers l'infirmière, accorte et fraîche fille aux bras dodus et au visage hautement coloré :

—Ah ! si pour remonter ma malade, j'avais seulement un peu de votre sang !

—Plus souvent que je vous le donnerais, docteur.

—Je ne vous le demande pas, Germaine. Ce sont choses trop graves et sérieuses.

—Je tiens à mes couleurs !

—Et vous avez raison... La santé est le premier des biens.

De son pas lent et mesuré, le praticien parcourut la vaste salle. Prêt à sortir, il s'arrêta ; et, debout sur le seuil, un grand pil soucieux rayant son front austère, il murmura :

—Du sang, du sang ! Qui me donnera du sang généreux et pur ?

—Moi, Maître, moi dit joyeusement l'interne Plessis en élevant son bras gauche à la hauteur de l'oeil du célèbre professeur.

—Oui, en voilà du sang pur, et bon...

—Eh ! bien, prenez.

—Comment ? vous voudriez...

—Si je veux ! Mais je vous en supplie, Docteur.

—C'est impossible.

—Pourquoi ?

—Parce que vous ne pouvez pas offrir à une inconnue...

Votre numéro 17 une inconnue ? Non, maître. N'est-ce pas ma sœur en science, puisqu'elle est étudiante comme moi, jeune comme moi, désireuse de vivre, comme moi ?

—Savez-vous si elle n'a pas un fiancé qui l'attend ?

—Que ce fiancé se montre et se dévoue, alors.

—Le peut-il ? Est-il comme moi robuste et sain presque à l'excès ? A-t-il le temps de prendre un mois de repos pour réparer ses forces ? Est-il sous les yeux du plus grand professeur de la plus grande Faculté de France ; Est-il riche ? A-t-il enfin une mère pour le soigner ?

—J'ignore même s'il existe.

—N'hésitez donc pas. La transfusion de mon sang peut sauver une créature humaine. Pensez à cela, maître, rien qu'à cela.

—Cette jeune fille peut-être ingrate.

—Voilà qui est tout à fait secondaire. Je m'y attends... et je m'en moque.

—Vous serez malade.

—Je m'y attends aussi, et j'avoue que je m'en moque un peu moins... mais vous êtes là.

—Que dira votre famille ?

—On ne la prévient qu'après.

—Vous ne devez pas prendre une détermination aussi grave sans consulter Madame votre mère.

—Quand un homme tombe à l'eau sous les yeux d'un promeneur, celui-ci va-t-il consulter sa famille avant de se jeter à la nage ?

—Non... sans doute.

—Alors... Votre jolie malade est-elle en danger de mort ?

—Oui.

—La fin est-elle imminente ?

—Hélas !

—Croyez-vous fermement qu'un peu de mon sang pourrait la sauver ?

—Oui.

—Au nom de l'humanité, au nom de la science, au nom de votre gloire, je vous supplie d'essayer...

—Chut. Notre malade m'ap-

pelle."

La jeune fille, en effet, tentait de se soulever, et, n'y parvenant pas, demandait qu'on l'aide.

Deux grosses larmes roulèrent sur ses joues pâles et depuis longtemps amaigrées. A travers les grandes baies vitrées le soleil dardait un rayon lumineux qui se jouait sur le lit tout blanc de la malade, éclairant le visage émacié, dorant les cheveux coupés court qui sortaient de la coiffe.

—Maman, dit l'étudiante, maman !...

—Votre maman viendra vous voir demain, ma mignonne. Maintenant dormez, je le veux.

Docilement la jeune fille ferma les yeux. Peu à peu, jour après jour, la frêle enfant perdait ses forces. Une anémie extrême allait l'emporter définitivement. Minée par les privations, par ses études à l'école dentaire (études plus pénibles qu'on le croit généralement), privée des médicaments et des reconstituants qui lui étaient nécessaires, Reine Davide avait été conduite à l'Hôtel-Dieu, dans le service du docteur Bertal... Mais la science a des limites, et devant la faiblesse excessive de la malade le célèbre praticien se sentait impuissant.

—Elle dort, dit tout bas Plessis... Allons, Maître, sauvons-la.

—Demain.

—Et si demain... il est trop tard ? De grâce docteur, faites...

Un long regard jeté sur l'interne rassura le professeur.

Taillé en hercule, le front haut, le visage souriant, Plessis attendait, campé comme un athlète.

Ah ! ce fut prestement fait. La manche relevée, le bras mis à nu, un coup de bistouri, et le sang jaillit vermeil et chaud. Veine à veine, le bras de l'étudiante fut accolé au bras de la jeune fille. Insensiblement et comme par miracle, le liquide régénérateur s'infiltrait dans le corps grêle...

un peu de rose venait aux joues, aux lèvres, au corps tout entier. Une chaleur douce imprimait aux membres de la vigueur et de la souplesse.

La jeune fille murmura :

—Que faites-vous docteur ?

—Rien, rien, ne bougez pas...

—Je me sens mieux. Vous ai-je dit que je m'appelle Reine ?

Oui, oui, chère petite souveraine, on vous fait en ce moment un cadeau royal."

L'ivresse du sacrifice avait d'abord mis une flamme aux yeux de l'ardent Plessis. Mais, à mesure que le sang s'échappait de sa veine ouverte, le jeune homme pâlisait.

Il chancela.

—C'est fini, dit le docteur Bertal.

—Non, non, pas encore, Maître. Je suis riche, et ne veux pas ménager mes dons. Prenez, prenez trop, pour être bien sûr d'avoir assez.

Quelque chose d'infiniment doux qui pouvait bien être une larme, voilà le regard du docteur.

—Plessis, vous êtes un héros.

—Je suis votre élève...

Encore une seconde et, vacillant sur ses jambes, l'interne s'affaissait...

...

Couché dans un lit tout blanc pareil à celui où dormait paisiblement Reine, le jeune homme était si prostré, si faible, que le docteur se demandait vraiment s'il n'avait pas enlevé trop de vie à ce colosse.

Mais on ne peut imaginer les miracles accomplis par ce médecin plus grand que tous les docteurs et qu'on appelle la Jeunesse...

A peine quelques jours après la transfusion, Reine, en robe blanche, faisait une visite à son sauveur, déjà moins faible lui-même.

—Je viens vous offrir mes re-

mercements, dit-elle avec émotion. Avant de vous parler j'ai écrit à ma mère. C'est elle surtout qui vous dira notre reconnaissance. Que serait-elle devenue, si j'étais morte ? Ma pauvre maman n'a que moi pour soutien. Veuve et sans ressources, elle a vendu jusqu'à son dernier bijou, peut-être vend-elle aujourd'hui son dernier meuble... En me rendant la vie, vous l'avez aussi rendue à ma mère...

—Ne parlons plus de ces choses, je vous en supplie, Mademoiselle. Il fait beau temps, les oiseaux chantent, les marronniers sont en fleurs. Vous allez bientôt quitter cette maison hospitalière et ceux qui vous ont soignée. Envolez-vous, bel oiseau à qui nous avons donné des ailes... Adieu. Soyez heureuse. Oubliez-nous.

—Moi, vous oublier ? Oh ! cela jamais. Vous et le docteur Bertal vous êtes pour toujours gravés dans mon cœur.

Elle partit.

Tous les quinze jours, elle apportait au docteur une gerbe de fleurs, modeste gerbe, sans doute, mais qui paraissait merveilleuse à l'illustre praticien, lui qui rencontrait tant d'ingrats sur son chemin de dévouement.

—Dites-moi le nom et donnez-moi l'adresse de mon sauveur, Maître.

—Je ne puis. Vous savez bien qu'il me l'a défendu.

—Pourquoi ?

—Il veut se dérober à votre reconnaissance.

—Cela me fait beaucoup de peine. J'ai passé mon dernier examen, mon oncle le colonel a pris sa retraite. Il va me monter un cabinet odontologique. Ma mère et moi nous serions tout à fait heureuses si nous pouvions associer à notre joie le jeune homme... le cher ami... Monsieur ?...

—N'insistez pas, mon enfant. Ce serait inutile.

—Dites-moi au moins son prénom.

—Serge.

—Oh ! merci, docteur ! Voulez-vous dire à Monsieur Serge que

nous l'attendrons tous les jours chez nous de 2 à 4 heures ? Tous les jours, n'est-ce pas ?... J'espère qu'il se décidera à venir nous voir. Est-ce promis ?

—C'est promis, petite Reine, il viendra.

...

Vous n'êtes vraiment pas curieux, Plessis. Votre jeune amie est installée depuis deux mois et vous ne lui avez pas fait une seule visite.

—J'avoue que j'en serais fort curieux. Mais j'ai en horreur les gens qui ont l'air de mendier une récompense quand ils ont par extraordinaire fait une bonne action.

—Vous n'avez pas fait une bonne action par extraordinaire. Vous avez fait une extraordinaire bonne action.

—Maître si vous m'encensez je vais devenir orgueilleux.

—Je vous en défie... Savez-vous ce que je ferais si j'étais à votre place ?

—Que feriez-vous ?

—J'irais voir de près l'ex-malade. J'étudierais son caractère, je tâcherais de l'aimer, je l'épouserais.

—Pour avoir l'air...

—De solliciter votre récompense ? Mais non, grand fou. Vous êtes très riche, elle est presque pauvre.

—Et son fiancé ?

—Elle n'en a pas.

—Si je lui déplais ?

—Je suis bien sûr du contraire... Ouvrez donc les yeux. Cette

enfant est blonde, très jolie, instruite et sage, et puis encore très affectueuse, mais...

—Ah ! je le sais fort bien qu'elle est blonde, très jolie, instruite et sage, et puis encore très affectueuse, mais...

—Il n'y a pas de mais. On vous attend tous les jours de 2 à 4 heures. Vous ne pouvez sans impolitesse forcer Mlle Reine à se priver plus longtemps de sortir si cela lui fait plaisir en ce mois de juillet brûlant.

—J'irai demain, Maître.

—A la bonne heure.

—Plessis tint sa parole.

Après quelques instants passés à feuilleter des journaux dans un petit salon d'attente, il fut introduit dans le cabinet de Reine.

En apercevant son sauveur, la jeune fille ne put retenir un léger cri. Debout près de la haute fenêtre sans rideaux qui donnait sur un jardin superbe, elle tenait un coupe-papier qui s'échappa de ses doigts...

—Vous ? C'est vous ! Enfin...

—Vous m'attendiez, Mademoiselle dit Serge en s'inclinant très bas... je suis venu...

—Je vous attendais, en effet, tous les jours, Monsieur, dit Reine qui se remettait de sa surprise et de son émotion. J'avais tant de chagrin de ne pas pouvoir vous dire encore merci du plus profond de mon âme... Ah ! je suis heureuse !

—Vous avez quelquefois songé à moi ?

—Sans cesse.

—Et vous avez gardé le souvenir de nos conversations familières quand vous veniez, convalescente, vous asseoir à mon chevet ?

—Je n'aurais jamais pu vous oublier !... Et d'ailleurs je vous ai là, sous les yeux... Voyez cette photo.

—La mienne !

—Oui, la vôtre. Le docteur Bertal me l'a offerte.

—Oh ! ce cher maître !

—Cher et vénérable ami ! Qu'il serait heureux s'il vous voyait là, près de moi !

—Moins heureux que je le suis en ce moment, Reine... Ah ! pardonnez-moi de vous ouvrir mon cœur. Un secret m'étouffe et je ne pourrais plus le porter sans mourir.

...Ecoutez ma confession. Vous agirez comme il vous plaira d'agir, mais il faut que je parle... Reine, Reine, jamais votre ombre n'a cessé de flotter autour de moi, insaisissable et charmante. Je vous voyais partout. Dans l'onde du lac transparent où vous aimiez à voir se refléter votre image, dans une rose dont je humais le parfum, dans la poussière d'or d'un rayon

de soleil, dans mes rêves...

Tantôt je vous voyais immobile et pâle avec vos cheveux coupés court et votre coiffe de malade ; tantôt dans votre long peignoir blanc de convalescente, tantôt voilée de gaze et volant dans les airs, tantôt dans ce cabinet que je ne connaissais pas, mais que le docteur Bertal m'avait exactement dépeint. Et toujours vous sembleriez me sourire et me dire tout bas "Viens !" Je suis venu, pour mon malheur peut-être... car ce ne sera plus votre ombre que je verrai, ce sera vous-même, bien vivante, et pourtant loin de moi plus que jamais.

—Calmez vous, Serge. Mon ombre vous disait "Viens !" Mon cœur vous crie : "Reste !"

—Oh ! Reine, Reine, m'aimez-vous ?

—Puis-je ne pas être votre ? Avez-vous oublié votre sacrifice héroïque ? Et le sang généreux que vous avez versé dans le mien ne fait-il pas de nous deux un même corps vibrant aux mêmes émotions, comme nos goûts semblables nous font une seule âme ? Ce sang qui coule dans mes veines, c'est le vôtre ami. C'est celui qui vous appelle... Vous avez résisté longtemps à sa voix si chère...

Mais vous l'avez enfin entendue, et vous voici enchaîné.

—Douce chaîne que l'Amour tressa de grands iris et de roses trémières. Petite Reine, je suis votre sujet fidèle et soumis. Et je vous fais hommage de ma fortune et de mon nom.

—Vous êtes riche. Oh ! pourquoi ?

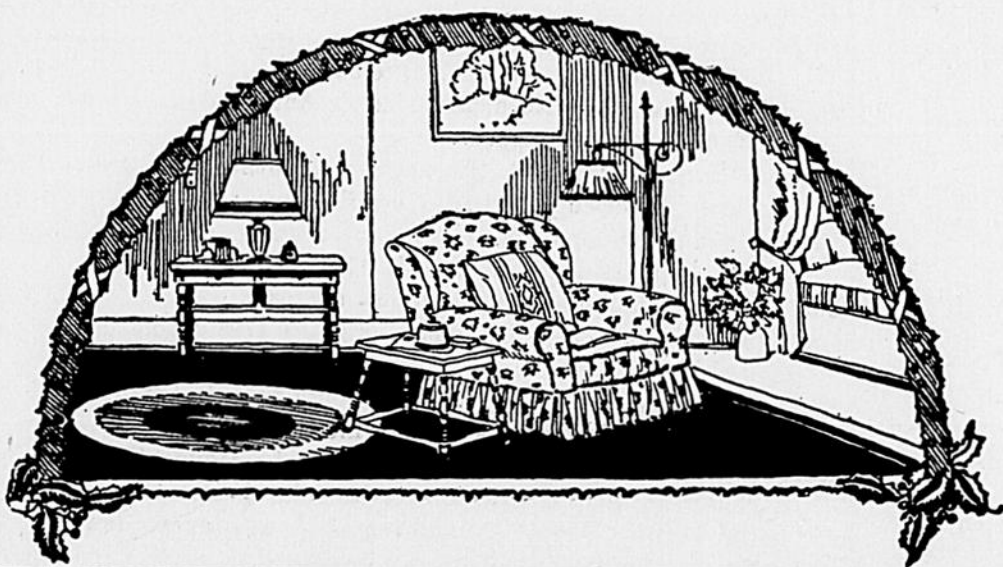
—Pour offrir à votre beauté le cadre qui lui convient. Pour que nous puissions ensemble créer du bonheur autour de nous, pour que nous vivions heureux l'un par l'autre.

—Vos parents ?

—Je réponds du consentement de Madame Plessis, ma mère. Je n'ai qu'elle au monde. Elle n'a plus que moi. Donnez-moi votre main.

Silencieusement Reine laissa

Suite à la page 3



Donnez un cadeau électrique

Manifestez votre affection en donnant des cadeaux électriques qui sont à la fois utiles et jolis — ils sont toujours appréciés. Il y en a pour tout le monde : le papa, la maman, le parent, l'ami, à des prix qui ne grèvent pas trop le plus minime budget des fêtes. Que votre cadeau vous rappelle longtemps au souvenir de la personne qui le recevra. Il y a une grande variété d'articles électriques qui attendent votre choix à notre magasin.

Remarquez ces prix

ARTICLES ELECTRIQUES

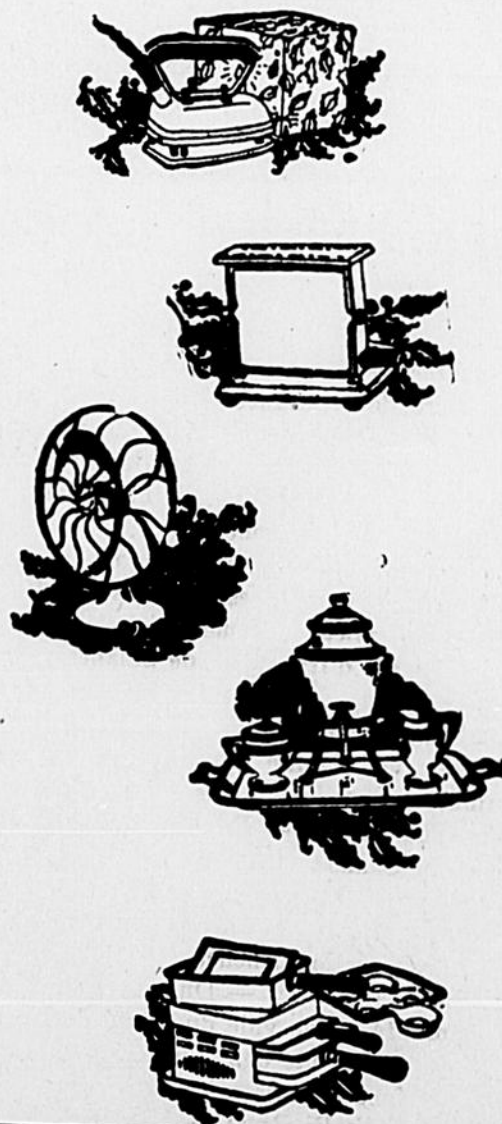
Fer à repasser	\$4.90	Lampe portative	\$3.25
Grille-pain	3.50	Poêle pour table	1.00
Fer à friser	1.35	Percolateur	7.75
Grils	7.25	Immerseur	5.75
Thermoplasme	6.00	Ondulateur Marcel	2.50
Réchaud	5.25	Vibrateur	7.00

Ainsi que de nombreux articles plus considérables à prix raisonnables et conditions très faciles.



**Southern Canada Power
Company Limited**

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



COLONNES FEMININES

Le Souvenir

Lorsque tombe la nuit, si l'on frappe à la porte
Et si ton cœur est triste, il faut aller ouvrir :
C'est peut-être l'espoir que le destin t'apporte ;
Mais la nuit est tombée... Oh ! c'est le souvenir !

Le souvenir s'en vient avec sa barbe grise
Sans qu'on l'ait appelé, sans qu'on sache pourquoi ;
Il revient ce vieil hôte en lequel ont eut foi,
Et qu'on aime à revoir toujours, quoi qu'on en dise.

Il s'assied près du feu, puis il parle tout bas,
Sur un rythme, attristé de très anciennes choses ;
Puis il compte, perdu dans ses rêves moroses,
Le nombre des absents... qui ne reviendront pas.

Mais brusquement, tout près, il entend sonner l'heure
D'un seul geste il se lève et dans l'ombre repart...
Oui ! mais il reviendra, plus tard, encor plus tard,
Plus lassé, plus meurtri, le vieil hôte qui pleure !

Lionel NASTORG

LA FORMULE DU BONHEUR

S'il existait une recette infail-
lible grâce à laquelle chacun de
nous pût goûter le bonheur, celui
qui la vendrait ferait bien vite
fortune. Peut-être aussi courrait-
il grand danger d'être occis par
des ambitieux qui voudraient lui
ravis son secret.

Les marchands de bonheur sont
d'ailleurs nombreux si l'on en croit
les promesses : ce qui manque ce
sont moins les éléments de félici-
té que le juste équilibre entre nos
désirs et les possibilités qui nous
sont offertes. "Ni trop, ni trop
peu", disent les malins qui se dé-
fient des mirages tout en dédai-
gnant les réalités prosaïques ; tan-
dis que les insatiables se lancent
dans le tourbillon du "Jamais as-
sez" !

Le bonheur... on l'imagine av-
ant de le connaître lorsqu'on est
jeune ; quand on ne l'est plus, on
regrette de n'avoir pu l'atteindre
ou, ce qui est pis, de l'avoir possé-
dé sans s'en apercevoir. C'est que
le bonheur est essentiellement re-
latif et c'est en méconnaissant cet-
te vérité que nous nous privons
d'en jouir, parce qu'il n'était pas
exactement ce que nous l'avions
prévu.

Certes le bonheur ne se trouve
pas facilement dans l'existence ag-
itée, trépidante, dans cette course
frénétique à laquelle se livrent tous
nos contemporains. Si démodée que
puisse leur paraître l'expression —
"le bonheur est plutôt une paix se-
reine, dans la conscience du devoir
accompli. Ceux qui le cherchent
dans les satisfactions matérielles
ou les jouissances de l'ambition se
trouvent finalement déçus. Seuls
le possèdent les sages, plaçant leur
idéal assez haut pour être payés de
leur effort par l'étendue de l'hor-
izon qui se découvre à leurs yeux
lorsqu'ils ont accompli l'ascension.

Le bonheur se rencontre moins
dans une destinée d'exception que
dans l'acceptation pure et simple
de notre condition avec la volonté
de travailler à l'améliorer pour en
multiplier les joies.

A. RAYMOND.

"DE BEAUX GRANDS PIEDS"

"Les Anglaises sont en moyenne
plus belles aujourd'hui qu'elles ne
l'étaient il y a aujourd'hui qu'elles
ne l'étaient il y a vingt ans, bien
qu'elles soient plus grosses de corps,
des pieds et des mains." Telle est
du moins l'opinion du principal
médecin de l'un des grands hôpi-

taux de Londres. Il attribue l'ac-
croissement en stature des Anglai-
ses d'aujourd'hui à de meilleures
conditions de vie leur permettant
d'atteindre la plénitude de leur
croissance.

"Je me rappelle, dit-il, le temps
où les jeunes filles étaient fières
d'une peinture de trois pour leurs
souliers. Dans ce temps-là il m'é-
tait rarement donné de voir un pied
"regardable". Aujourd'hui il est
tout aussi rare que je voie un pied
déformé par l'usage de souliers
trop petits. Et l'apparence des fem-
mes s'est améliorée encore plus
que leurs pieds. La pleine crois-
sance a amené la plénitude de la
beauté."

CHRONIQUE DE LA MODE

S'IL EST UNE FANTAISIE
vestimentaire chère à toutes les é-
poques et dont la grâce persiste à
travers les multiples changements
de la Mode, c'est bien celle des é-
charpes. Leur origine se perd dans
la nuit des temps : le nom d'échar-
pe d'Iris, donné à l'arc-en-ciel par
les contemporains d'Homère, at-
teste que les élégantes de l'antiqui-
té les portaient déjà légères et dia-
prées.

L'envol des fins tissus, flottant
autour de la silhouette féminine
dont ils idéalisent les contours,
s'est perpétué depuis bien des fois
transformé ; voile au hennin des
Ysult, fichu pour encadrer la gor-
ge des marquises à la cour de Ma-
rie-Antoinette, shall des Merveil-
leuses, mantille en dentelle ou flot
du tulle, lé de mousseline ou crê-
pe de soie...

Mais les plus vaporeuses aie-
les peuvent avoir des descendants
prosaïques : cette lumineuse pous-
sière de nuage que fut l'écharpe
mythologique engendra dans la suite
des siècles, le vulgaire cache-
nez ! Ne nous en plaignons pas ;
notre époque, ingénieuse à profiter
de tous les avantages, électrique en
ses goûts, admet à la fois ce raffi-
nement et cette rusticité : l'échar-
pe de Georgetown ou de crêpe de
soie, de mousseline transparente
reste l'apanage de la belle saison,
des heures élégantes et des toilet-
tes du soir ; pour l'usage pratique
et journalier, l'écharpe, jouant un
rôle utile, s'apparente à la sobriété
des petites robes et des tailleurs
stricts.

Elle est devenue un de ces dé-
tails par lesquels s'affirme la re-
cherche dans la simplicité d'un en-
semble, le complément indispen-
sable de la toilette de ville lorsque
les circonstances et l'état de l'at-
mosphère n'autorisent pas les four-
rures. Elle est par excellence le

confort de la demi-saison ; à la
fois parure et vêtement elle don-
ne du chic et du fini à la robe la
plus ordinaire.

L'écharpe est plus ou moins lon-
gue, d'autant plus large et plus
fournie que l'étoffe en est moins
épaisse. La plupart sont faites en
même tissu que la toilette, petit
lainage, crêpon, crêpe de Chine,
soieries. Les unes restent fixées à
l'encolure de la robe ou du man-
teau, col-écharpe qui s'ouvre et se
ferme à volonté les autres, mobi-
les, se prêtent aux arrangements
les plus divers.

Le kasha, la toile de laine, les
petits lainages souples et légers
font des écharpes pratiques et char-
mantes ; elles sont le complément
indispensable de la toilette d'au-
tomne : c'est enveloppant et douil-
let, plus discret que le renard dont
le port, aux heures matinales, de-
vient prétentieux lorsqu'il n'est
pas justifié par les rigueurs de la
température.

Les écharpes ont ceci d'agréable
que chacune les dispose à sa ma-
nière : bien enroulées autour du
cou croisant dans le dos, les deux
pans ramenés symétriquement en
avant ; ou bien drapées de façon
inégale, comme un jabot. On les
fixe aussi de côté, par un des pans
retombant très bas en arrière, l'aut-
re flottant fleur sur l'épaule ; on
les noue négligemment, on laisse
bouffer les pans entre les revers
d'une jaquette ou d'un manteau.

L' souci de composer des ensem-
bles conduit à rechercher une har-
monie entre l'écharpe et la robe
ou quelque accessoire du costume :
certaines écharpes répondent au
sac, à la ceinture, au vêtement ;
mais l'accord le plus réussi est en-
core celui de l'écharpe et du cha-
peau. Si vous avez un de ces jo-
lis feutres, si bien portés en ce mo-
ment, rien n'est plus facile que
d'en combiner la garniture pour
l'appliquer à celle de votre échar-
pe. Celle-ci sera en lainage mat,
naturellement : un feutre beige
rosé, incrusté de feutre brun s'ac-
compagnera d'une écharpe de
kasha du même ton, encadrée de
kasha brun ; les lignes d'incrus-
tation seront, de part et d'autre,
festonnées, ce qui produit un ex-
cellent effet décoratif.

Micheline.

Courrier-Sentinel

LES MENAGES HEUREUX

Un Américain vient de nous ap-
prendre comment ils se conservent
et comment ils se défient. M. Mac-
Gee est attorney en chef (sorte de
président) de la Legal Aid Society
de New-York. Cette société a
pour but d'aider les pauvres à
payer les frais d'un procès, quand
ils doivent en passer par là. Le
nombre de "cas" ainsi aidés par
elle se monte à 35,000 pour une
seule année. M. MacGee s'est ain-
si trouvé, par ses fonctions, avoir
à confesser dans son cabinet d'a-
vocat des centaines et des centai-
nes de ménages en instances de di-
vorce. En dépit de cette triste ex-
périence, ses conclusions sur le
mariage restent optimistes : "Il y
a, dit-il, des milliers de ménages
malheureux ; mais il y en a des
millions qui sont heureux... mais
dont on ne parle pas.

Voici comment il résume ses
conseils aux époux. A son avis, les
accidents qui désunissent les mé-
nages pourraient être facilement
évités avec un peu de discerne-
ment et de bonne volonté de part
et d'autre.

CONSEILS A LA FEMME

1o Ne faites pas de dépenses ex-
travagantes. Un homme veut ar-
river à joindre les deux bouts dans
son ménage et un mari n'a plus de
goût d'apporter de l'argent quand
il le sait dépensé sottement ;

2o. Ne laissez pas la saleté s'ins-
taller dans la maison. Un intérieur
attrayant est un repos pour un ma-

ri qui entre fatigué ;
3o. Ne vous négligez pas. A
femme malpropre mari absent ;
4o. Ne vous laissez pas trop com-
plimenter. Les maris sont souvent
jaloux et parfois sans motifs ;
5o. Laissez le père corriger les
enfants quand il le faut ;
6o. Ne passez pas trop de temps
chez votre mère ;
7o. Ne prenez pas conseil des
voisins, ni même de vos parents
pour votre ménage. Pensez par
vous même et consultez carrément
votre mari ;
8o. Ne découragez pas votre ma-
ri. Encouragez-le toujours ;
9o. Ne soyez pas triste, souriez ;
10o. N'oubliez pas que les peti-
tes choses sont importantes. Ayez
du tact. Soyez femme. Les hom-
mes aiment à être cajolés mais ils
ne laissent si on veut les mener et
ils cèdent toujours à une femme
qui a su leur plaire.

CONSEILS AU MARI

1o. Ne lésinez pas. Une femme a
le droit d'être pourvue largement.
Elle sait supporter le malheur et
vivre de rien s'il le faut ; mais elle
déteste la mesquinerie ;
2o. Ne vous mêlez pas du ména-
ge. Elle sait mieux tenir une mai-
son que vous ;
3o. Ne bougonnez pas. Un mari
grognon rend sa femme malheureu-
se ;
4o. Ne blessez pas votre femme
dans ses sentiments. Une femme est
un paquet de nerfs et elle souffre
pour bien moins que vous ;
5o. Ne négligez pas votre ma-
riage. La froideur est fatale aux
ménages ;
6o. Pas de récriminations, pas de
paroles dures. Soyez gai et raison-
nable ;
7o. N'habitez pas chez vos pa-
rents ni chez les parents de votre
femme ;
8o. Ne partagez pas votre mai-
son ou votre appartement avec une
autre famille ;
9o. Soignez votre personne ;
10o. Soyez juste pour vos en-
fants. Si vous êtes trop dur votre
femme les soutiendra contre vous.
Conseils judicieux. Pourtant le
Moïse de New-York a oublié un
point des plus importants dans son
décalogue ; la cuisine. Les maris
américains ont renoncé depuis

longtemps à demander l'impossi-
ble : ils avaient sans broncher des
plats effroyables et, la cuisine amé-
ricaine sème au loin l'effroi
parmi les voyageurs. Rien ne con-
solide un ménage comme de goû-
ter ensemble un plat qui longue-
ment mijoté sur le feu dans l'at-
tente de ce plaisir innocent et ré-
ciproque.

Bien entendu, il y a aussi et par
dessus la force morale puisée dans
un amour réciproque étayé sur la
foi ce qui ramène à leur juste pro-
portion toutes les petites misères
de l'existence, trop souvent gros-
sies et déformées jusqu'à provo-
quer les grandes catastrophes.

Le Courrier de Sorel.

RECETTES

SALADE DE BETTERAVES

Détail : 4 betteraves, 1 petit
concombre, 1/2 pied de céleri, feuil-
les de laitue, mayonnaise, persil,
sel et poivre.

Mode de préparation

Faire bouillir les betteraves, les
peler quand elles sont chaudes.
Laisser refroidir, creuser le cen-
tre. Remplir la cavité avec un mé-
lange composé de concombre, de
céleri, et de betteraves finement
hachées. Assaisonner de mayon-
naise, de sel et de poivre. Décorer
le dessus de persil.

GARNITURE DE TARTE AU CITRON

Détail : 1 tasse d'eau, 1 tasse de
sucre, 2 c. à table de farine ordi-
naire, 1 c. à table de farine de
maïs (cornstarch) 1 oeuf, le jus
d'un citron, 1 c. à thé de beurre, 1
c. à table de sucre en poudre pour
la meringue.

Mode de préparation

Faire chauffer l'eau et lui ajou-
ter les farines délayées, le sucre, le
beurre, le jus et le zeste de citron.
Faire cuire ce mélange pendant en-
viron 5 minutes, joindre ensuite
le jaune d'oeuf et continuer la cui-
son sans faire bouillir. Remplir une
abaisse de pâte cuite et décorer
avec une meringue composée d'un
blanc d'oeuf et de sucre en poudre.
Dorer au fourneau.

Le Ministère de la Voirie—1927.



Honnête
et plein
de vie!

Tel est le Gin
Melchers!—Ce gin
est devenu la plus
populaire des bois-
sons fortes. C'est la
boisson favorite des tra-
vailleurs et des ouvriers,
qui y trouvent toujours ce
réconfort dont ils ont parfois
tant besoin.

Gin Canadien Melchers Croix d'or

La boisson la plus saine

Fabrique à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement
Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entropôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros :	-	40 onces	\$3.65
Moyens :	-	26 onces	2.55
Petits :	-	10 onces	1.10

MELCHERS DISTILLERY CO. LIMITED. MONTREAL.

L'APPEL DU SANG

Suite de la page 2

tomber dans la main du jeune hom-
me, sa main tremblante.

Et tandis que le timbre de l'an-
tichambre vibrât longuement sous
la main impatiente du docteur
Bertal qui arrivait, les deux fian-
cés échangeaient leur premier bai-
ser.

Ugy Mario.

Si on examine bien les divers
effets de l'ennui, on trouvera qu'il
fait manquer à plus de devoirs que
l'intérêt.

La constance en amour est une
inconstance perpétuelle, qui fait
que notre coeur s'attache successi-
vement à toutes les qualités de la
personne que nous aimons, donnant
tantôt la préférence à l'une, tantôt
à l'autre ; de sorte que cette const-
tance n'est qu'une inconstance ar-
rêtée et renfermée dans un même
sujet.

Les gens heureux ne se corrigent
guère : ils croient toujours avoir
raison quand la fortune soutient
leur mauvaise conduite.

C'est déjà souffrir que d'arrêter
sa pensée sur le châtiment, et de
se l'appliquer par l'intelligence.
Les martyrs s'étaient cent fois im-
molés dans leur coeur avant de
l'être en réalité.



Traitement Direct pour les Rhumes de Poitrine

C'est un rhume bien obstiné
qui peut résister à l'action
double et directe du Vicks.
Frictionné sur la poitrine, le Vicks
agit de deux façons à la fois :

(1) Ses vapeurs salubres,
dégagées par la chaleur du
corps, sont inhalées tout droit
dans les voies respiratoires ;
(2) Il soulage les douleurs
comme un cataplasme.

VICKS
VAPORUB

NOTES LOCALES

UNE ECOLE DE ELOCUTION FRANÇAISE A SAINT-HYACINTHE

Voilà une nouvelle qui va être sans doute accueillie avec enthousiasme dans tous les milieux intellectuels de notre ville. Depuis longtemps nous applaudissons de loin aux succès artistiques remportés par le Conservatoire Lassalle de Montréal dont les nombreux élèves font l'admiration de tous ceux qui les entendent, mais nous n'osions espérer avoir un jour la fortune de posséder dans nos murs une Ecole du même genre.

Il y a deux ans, l'Ecole Normale de cette ville demandait un professeur de diction au Conservatoire Lassalle et, depuis cette époque, M. Georges Landreau vient chez nous donner, chaque semaine, un cours extrêmement intéressant et utile.

Toujours désireux de répandre le plus possible l'excellence de son enseignement, M. Landreau a pensé qu'il serait utile de fonder ici une école d'élocution française. Nous l'avons pris au mot immédiatement et nous avons fait le nécessaire pour jeter les premières bases de cette institution.

D'éminents citoyens de cette ville ont acquiescé à nos demandes et déjà le bureau de direction est en partie formé. Ceux qui nous ont encouragé dans notre mouvement jusqu'à date sont : MM. Samuel Casavant, facteur d'orgues et président de la Commission scolaire ; Maxime David, notaire et commissaire d'écoles ; A.-J. Gaudreault, directeur-gérant du Courrier de St-Hyacinthe ; M. Victor Chabot, avocat et président de l'U. R. de l'A. C. J. C. ; J.-A. Thériault, directeur de l'Ecole d'Industrie laitière ; L.-E. Charron, président de la manufacture Charron et Cie ; Victor Sylvestre, marchand de gros ; T.-A. St-Germain, président de la Mutuelle du Commerce ; Horace St-Germain, président de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, etc. A cette liste de la première heure, d'autres notabilités voudront bientôt ajouter leur nom. Nous pouvons donc dire que le plus bienveillant accueil nous a été accordé.

Nous sommes convaincus du succès de notre entreprise : ceux qui ont eu l'avantage d'assister aux cours de M. Landreau ne peuvent plus en douter. C'est que M. Landreau joint à une compétence rare, une grande expérience et un sens pédagogique très éclairé ; sous-directeur du Conservatoire Lassalle, il est chargé des cours qui s'y donnent aux adultes ; il est professeur d'élocution parlée au Collège de Montréal et les journaux relaient dernièrement qu'il avait été demandé pour donner des cours à l'Institut Pédagogique. Mentionnons qu'il est l'auteur d'un récent traité de Phonétique française qui, recommandé en mai dernier, par le Conseil de l'Instruction publique, remporte dans tous les milieux scolaires un succès très mérité. Mais là ne se bornent pas les activités de ce professeur infatigable. Faut-il ajouter qu'étant ingénieur civil, ingénieur chimiste et ingénieur des mines, il est professeur et chef du département de Dessin Industriel à l'Ecole Technique de Montréal et professeur de Machines à l'Ecole Polytechnique. Disons enfin qu'il y a deux ans le Gouvernement Français le nommait Officier d'Académie en récompense des nombreux services rendus à la cause française chez nous.

Copiant l'organisation du Conservatoire Lassalle, notre Ecole d'Elocution comprendra 3 années : à la fin de chaque année scolaire, après examens et concours, les élèves méritants recevront, dans une

distribution solennelle des prix, les récompenses attribuées à chacune des années : médailles d'argent en 1ère année, médailles d'or en 2e année, de diplômes de compétence en 3ième année, sans compter les prix attribués aux examens spéciaux.

Ces cours auront lieu, une fois par semaine, le samedi à 3¼ heures P.M., à la salle Charron, place du marché, ancien édifice de la manufacture Amyot. Ces cours seront d'une heure et sont ouverts, à partir du 3 décembre, ce samedi courant, demain donc, pour toute personne (homme, dame, jeune homme, jeune fille) âgée d'au moins 15 ans et parlant couramment la langue française.

Pour permettre à tous ceux qui sont intéressés dans l'étude de la Phonétique et de la Diction, de profiter de ces cours, nous avons décidé d'accepter deux catégories d'élèves :

1o.—Les élèves réguliers qui composent la classe proprement dite. Ces élèves feront les exercices, seront interrogés par le professeur et subiront les examens et concours de fin d'année.

2o.—Les élèves-auditeurs qui ne feront qu'assister aux cours sans être jamais interrogés et sans prendre part aux concours ou examens.

Il est évident que la première catégorie est de beaucoup la plus profitable. Nous ne conseillons la deuxième qu'aux personnes âgées, parents d'élèves, etc.

La rétribution scolaire est fixée à \$3.00 par mois pour les élèves réguliers et à \$1.00 pour les élèves auditeurs. Ces contributions seront dues au premier cours de chaque mois.

Que tous nos jeunes gens et jeunes filles qui aiment à dire des monologues en soirée ou qui font partie de cercles dramatiques, ne manquent pas de s'inscrire à ce cours dès demain, le 3 décembre, à la Salle Charron qui sera ouverte dès 3½ heures. Ils apprendront là, enseignée par un maître, toute la technique de l'art. Comme le nombre d'élèves sera nécessairement limité, il importe donc de s'inscrire dès le premier cours, dès demain, à la Salle Charron.

Souhaitons donc que demain nos jeunes filles et nos jeunes gens viennent en grand nombre former une classe intéressante. Avant longtemps ces élèves feront le charme de nos petites réunions familiales et, s'ils sont persévérants, nous aurons le plaisir d'en applaudir plusieurs dans la démonstration artistique qui accompagnera notre distribution des prix en fin d'année.

Prof. J.-E. Paquin, secrétaire.

REMERCIEMENTS

Les Commissaires d'Ecoles du Village St-Joseph ont tenu une assemblée lundi soir de cette semaine. A cette réunion ils ont adopté une résolution pour remercier notre député provincial, M. T.-D. Bouchard, de leur avoir fait obtenir le dernier octroi spécial de \$500.00 que nous avons mentionné dans notre dernier numéro.

Le dernier paragraphe de la lettre du secrétaire de cette commission, M. Horace Saint-Germain, par laquelle ces remerciements sont transmis se lit comme suit :

"Cet octroi est arrivé à son heure et a été immédiatement employé à l'aménagement d'un quatrième classe dont le besoin se faisait sentir depuis la rentrée des élèves en septembre dernier."

DINER CAUSERIE

C'est mardi prochain, 6 décembre, que l'Association des Marchands Détaillants du Canada (district de Saint-Hyacinthe) donnera son dîner causerie annuel à

l'Hôtel Ottawa à 7 hrs. p. m.

Les hommes d'affaires de notre ville sont invités à y assister en grand nombre car des questions de la plus haute importance seront discutées à ce dîner. L'Honorable Juge Amélie Monet viendra prononcer une allocution qui intéressera certainement tous les hommes d'affaires de notre ville. Toutes les personnes qui désirent prendre part à ce dîner pourront se procurer des billets à l'Hôtel Ottawa, chez le secrétaire de l'Association, M. J.E. Morin, 23½ rue Laframboise ou au magasin de J. E. Lanoix, Engr., marchand de fourrures, en s'adressant à M. J.B. Durocher.

FETE INTIME

A l'occasion de la Sainte-Catherine, un groupe de parents et d'amis se réuniront, samedi soir dernier, chez M. et Mme Walter Barbeau. Les organisateurs de cette soirée étaient M. et Mme Dorès Brouillée.

La soirée fut des plus belles, et l'enthousiasme ne cessa de régner ; il y eut chant, déclamation par Mlle Germaine Barbeau, M. Alfred St-Germain contribua aussi au succès de la musique.

Ce n'est que tard, que tous se séparèrent emportant de cette soirée un souvenir inoubliable.

Etaient présents à cette soirée : M. et Mme Walter Barbeau, M. et Mme Dorès Brouillée, M. Armand Barbeau, Mlle Catherine Bonin, M. et Mme Louis Charron, M. Lucien Hamel, Mlle Gisèle Foisy, M. et Mme Abelle Lefebvre, M. Maurice Gaumont, M. et Mme Raoul Labossière, M. Rodolphe Brouillée, Mlle Antoinette Bonin, M. et Mme Ernest Gauthier, M. Raymond Gaumont, M. et Mme Wilfrid St-Germain, M. Léo Archambault, M. et Mme Amédée Arpin, M. et Mme Henry Foisy, M. Walter Duhamel, Mlle Germaine Barbeau, M. Maurice Charron, Mlle Benoîte Bonin, M. et Mme Adolphe Chagnon, Mlle Solange Gaumont, M. et Mme Philibert Germain, M. et Mme Oscar rouillée, M. et Mme Nolasque Duhamel, M. Ovide Archambault, M. et Mme Donat Archambault, M. Magloire Barbeau, Mlle Joséphine Morin, M. François Provencal, M. Alfred St-Germain, M. Gérard Gaumont, M. Hervé St-Germain, et plusieurs autres.

ANCIENT ELEVE DE NOTRE VILLE

Une dépêche reçut ces jours derniers, de Rome, annonçant que Mgr R. M. Rouleau, O. P. archevêque de Québec, allait être fait cardinal en remplacement de feu le Cardinal Bégin. Mgr Rouleau sera créé cardinal au prochain consistoire du 22 décembre prochain. Il est né à l'Île-Verte, comté de Temiscouata, le 6 avril 1866, du mariage de Félix Rouleau et de Luce Irvine. Après ses études classiques au séminaire de Rimouski, il entra, en 1886, au noviciat des Dominicains à Saint-Hyacinthe et prononça ses vœux perpétuels le 3 août 1888. Il compléta ses études ecclésiastiques à Corbora en Corse, et fut ordonné prêtre à Corté, Corse, le 31 juillet 1892. En 1894, de retour à Saint-Hyacinthe, il remplit différentes charges, puis il fut nommé prier de la maison vicariale d'Ottawa et fut tour à tour professeur de morale et de droit canonique et régent des études. En 1914, il obtint le grade de maître en sacrée théologie. Il fut nommé provincial des dominicains le 2 juillet 1919. Le 10 mars 1923, il était appelé par Rome au siège épiscopal de Valleyfield et sacré évêque le 22 mai de la même année par S. E. Mgr Pietro di Maria. Après trois ans d'épiscopat, le Saint-Siège le créait archevêque de Québec, le 9 juillet 1926 et le 8 novembre suivant, il était intronisé. Enfin, le 24 février 1927, il recevait le pallium.

LA SURETE DE LA ROUTE
A la dernière réunion de l'Auto-Club de St-Hyacinthe la résolution suivante a été adoptée pour être transmise au Premier Ministre de la Province :

ATTENDU que depuis plusieurs années il s'est fait en cette province un mouvement considérable parmi le public en général et tout spécialement parmi les automobilistes pour amener les cultivateurs et tous ceux qui utilisent encore des véhicules entraînés par des chevaux, à placer une lumière sur leur voiture après le coucher du soleil.

ATTENDU qu'à la suite de cette

campagne d'éducation la population rurale paraît avoir abandonné les préjugés qu'elle aurait pu avoir à ce sujet, et qu'elle ne se montre plus aussi réfractaire à une telle mesure.

ATTENDU que ces préjugés—ou même cette apathie—n'ont plus aucune raison d'être, lorsqu'il s'agit de questions ou de mesures comportant, comme celle-ci, un intérêt vital.

ATTENDU que cette nouvelle réglementation ne peut que bénéficier directement aux cultivateurs et à tous ceux qui font de la voiture sur les grandes routes, et que c'est même là le seul moyen de protection que ces derniers ont à leur disposition.

ATTENDU qu'il est établi, prouvé et démontré, que dans la plupart des cas d'accidents entre automobiles et voitures, des personnes sont blessées parce que la présence de leur voiture n'était pas signalée.

ATTENDU qu'une voiture qui ne porte pas de lumières, surtout en temps de pluie ou de brouillard ne peut être aperçue par un automobiliste qui se conforme à tous les règlements de la circulation sur les grandes routes et qui conduit son véhicule-moteur avec prudence et prévoyance.

ATTENDU que l'adoption de cette nouvelle mesure est demandée depuis déjà longtemps par toutes les associations et tous les corps publics réellement soucieux de protéger la vie des gens sur les grandes routes.

IL EST RESOLU que l'AUTO-CLUB DE ST-HYACINTHE prie humblement la Législature de cette Province de bien vouloir accorder à cette question son attention la plus immédiate et amender, lors de la prochaine session, la loi actuelle des Véhicules-Moteurs, de façon à obliger les cultivateurs et tous ceux qui utilisent encore des véhicules entraînés par des chevaux, à placer une lumière sur leurs voitures après le coucher du soleil.

ENFIN ! !
La date est fixée depuis longtemps ! C'est mardi soir prochain 6 novembre. Et vous êtes prié d'en prendre note. Ignorez-vous de quoi il s'agit ? Vous en êtes bien le seul lecteur qui n'a pas vu, dans nos derniers numéros l'annonce de la soirée de nos amateurs locaux au théâtre Corona.

En effet, c'est la deuxième soirée qu'ils donnent. Cette fois-ci, ils interpréteront "Les Pauvres de Paris" un des plus beaux drames français de E. Brisebarre et E. Nus. Et nous devons tout notre encouragement à ces jeunes amateurs, qui jusqu'ici n'ont rien ménagé, pour nous donner des représentations de véritable théâtre.

La distribution de cette pièce sera la suivante : Pierre Bernier, Capitaine, A. Lemieux ; M. Bernier, Père du précédent, A. Lemieux ; André Bernier, M. Gagnon ; Léon Bernier, J. Brouillard ; Villebrun, Banquier, R. Turcotte ; Planterose, commis du précédent, J. Darveau ; Pierre Bigot, E. Sénécal ; Bigot (fils) L. Robillard ; Fabien De Roquefeuil, G. Darcy ; Joseph, domestique, O. Brodeur ; Un marchand de Volailles, (L. Hamel) ; Un Commissaire, (P. Arcand) ; Un Facteur, (E. Leblanc) ; Un agent de Police, (E. Lévesque) ; Un Voyageur (F. Patenaude).

Voici en peu de mots un synopsis de cette pièce dont la scène se passe à Paris :

1er ACTE—Bureau de Villebrun—Villebrun est reconnu voleur par Planterose—Pierre Bernier meurt d'un coup de sang chez Villebrun—Le vol de 205,000 francs—Planterose s'empare d'un reçu.

2e ACTE—15 ans plus tard—Faubourg Henri IV—Le Mendiant—les Pauvres en habit noir—Rencontre de Villebrun et de Planterose.

3e ACTE—Un intérieur chez les Bernier—La pauvreté est cachée

par le Père Bernier—Villebrun réclame son dû—André découvre la ruine.

4e ACTE—Premier tableau—Chez Villebrun—Planterose va trouver Villebrun chez lui—Villebrun veut se débarrasser d'André—Planterose est envoyé sous verrous.

4e ACTE—Deuxième tableau—Boulevard du Chemin de Fer de l'Ouest—André cherche du Travail—Planterose négociant—Querelle de Villebrun et Planterose—Rencontre des trois Mendians.

5e ACTE—Scène double—Intérieur de Planterose et de la famille Bernier—Découragement des Bernier—Projet de Planterose—Le Grand Père et le cadet cherchent à s'empoisonner—Villebrun veut acheter le reçu compromettant—André arrache son Grand Père et son frère à la mort—Villebrun veut assassiner Planterose—Villebrun est déjoué et arrêté—Le dénouement.

Ce sera donc une pièce qui plaira à toute la population qui se rendra en foule se récréer à ces représentations en même temps qu'applaudir nos amateurs locaux qui nous ont donné du si beau théâtre lors de leur première soirée.

Comme les billets s'enlèvent rapidement nous prions donc ceux qui n'ont pas encore retenu leur place, de ne pas attendre plus longtemps. Les prix sont très populaires, 0.55 et 0.40 cts., le plan et les billets sont à la Pharmacie Brodeur.

SERVICE SOLENNEL

Jeudi dernier, 1 décembre courant, un service solennel fut chanté au séminaire de notre ville, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Philias Trotter, ancien curé de Northampton, Mass., décédé il y a quelques semaines.

PARTIE DE CARTES

Le 16 janvier prochain, aura lieu dans la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu de notre ville, la grande partie de cartes annuelle du Cercle Benoit XV, de l'A. C. J. C. De magnifiques prix seront à gagner et nul doute que cette partie de cartes remportera, comme par le passé, un éclatant succès.

Les billets seront en vente incessamment.

LES QUARANTE-HEURES

Dimanche et lundi derniers ont eu lieu les Quarante-Heures à la cathédrale de notre ville. La cérémonie de clôture eut lieu mardi. Les exercices ont été suivis avec assiduité et piété par tous les paroissiens, et les communions et confessions furent très nombreuses. Plusieurs prêtres étrangers sont venus prêter leur généreux concours à notre dévoué curé et à ses assistants pour cette circonstance.

DE PASSAGE

Monsieur Rodrigue Laurion, de Trois-Rivières, était de passage ces jours derniers, chez sa belle-soeur mademoiselle Gabrielle Lafontaine de notre ville.

PROCHAINE MISSION

Ce n'est pas en Chine — comme il avait été prévu — que les Frères du Sacré-Coeur, province de Montréal, fonderont leur prochaine mission, mais bien en Abyssinie. Le Supérieur général de l'Institut, résidant à Renteria, Espagne, vient d'apprendre au Provincial que des arrangements ont été très rapidement conclus avec les autorités religieuses et civiles de ce pays pour l'ouverture d'écoles.

L'Abyssinie ou Ethiopie est une contrée catholique ; mais l'instruction y est peu répandue. Il est à remarquer que le négus (souverain) de cet état a bien voulu se charger de payer les frais de voyage et d'installation des premiers missionnaires de la communauté.

Ces derniers nous quitteront probablement à l'été de 1928. En attendant, le projet de mission en Chine n'est pas abandonné mais remis à plus tard.

Après cinq jours seulement de maladie Mlle Anita Surprenant est décédée le 29 novembre dernier.

Après cinq jours seulement de maladie Mlle Anita Surprenant est décédée le 29 novembre dernier.

Bagues de Sainte-Thérèse

TOUTES GRANDEURS. — DOUBLE OR.

Un magnifique bijou que tous voudront avoir.

Livré immédiatement
sur réception de.....**\$1.00****Oscar Pothier**HORLOGER, BIJOUTIER, OPTICIEN
116 rue St-Antoine Tél. 233 Saint-Hyacinthe**DOUBLE DEUIL**

Ces jours derniers, ont eu lieu en l'église paroissiale d'Lowell Mass., les funérailles de MM. Philibert Chicoine et de son fils, Jean-Baptiste. L'inhumation eut lieu à St-Dominique de Bagot, leur paroisse natale.

M. Chicoine et son fils ont péri d'une façon tragique lors des dernières inondations qui ont ravagé si cruellement l'Etat du Vermont. Tous deux se sont noyés, victimes du devoir ; le père était allé chercher ses enfants à l'école, et le fils en voulant secourir son père. Tous deux ont été découverts trois jours après, à trois milles du lieu de l'accident. Monsieur Chicoine était âgé de 58 ans et son fils 20 ans.

Leur survivent : Mme P. Chicoine et ses enfants : Napoléon, Irénée, Mme Gustave Balche (Germaine), Emilien, Florence, Charles-Auguste et Lucille. M. Chicoine laisse aussi ses frères : Louis, Moïse, de St-Dominique ; Gilbert, de St-Simon, Antoine, d'Acton-Vale, et sa sœur, Mme Alfred St-Pierre, de St-Pie.

DUCKETT & DUCKETT

Nous apprenons avec plaisir que Monsieur Ed. Duckett, de cette ville, demeure toujours à la tête du populaire bureau Duckett & Duckett, place du Marché, rue St-Simon.

FUNERAILLES DE**MME DAVIAU**

Les funérailles de Mme Wilfrid Daviau, née Eva Parenteau, décédée ces jours derniers, ont eu lieu lundi le 26 novembre dernier, en l'église de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire.

La levée du corps fut faite par le Rév. Père, D.-A. Turcotte, O. P., curé de la paroisse qui chanta avec le service assisté des Rév. Pères F.-M. Gauvreau O. P., et N. Ferron, O. P., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Joseph, Donat et Louis Parenteau, Wilfrid Patenaude, Téléphore Daviau et Irénée Daviau.

Outre son époux, Mme Daviau laisse pour déplorer sa perte 3 enfants, son père et sa mère M. et Mme Louis Parenteau de cette ville ainsi que 4 frères et 2 sœurs.

ANNIVERSAIRE DE SA**PRISE D'HABIT**

Le 8 décembre prochain, fête de l'Immaculée Conception, le Frère Lucien, des Frères Maristes de notre ville, célébrera au noviciat de sa communauté, le 60^{ème} anniversaire de sa prise d'habit.

Le Frère Lucien est né le 1^{er} novembre 1850 et fit son entrée chez les Frères Maristes, le 5 octobre 1866. Le 19 mai 1867 il prit possession du costume religieux de la communauté des Frères Maristes, il y a donc cette année 60 ans.

FUNERAILLES DE Mlle**CECILE BLANCHARD**

Les funérailles de Mlle Cécile Blanchard ont eu lieu hier matin, jeudi 1^{er} décembre courant, en la Cathédrale de notre ville, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par l'abbé Basile Benoit qui chanta aussi le service assisté des abbés G. Martel et Edmour St-Pierre, comme diacre et sous diacre.

Les porteurs étaient ses frères MM. Eugène, Horace, Albani, et Roméo, tous de Montréal.

Mlle Blanchard est décédée mardi dernier le 29 novembre, à l'âge de 29 ans, après une courte maladie qui dura 6 jours. Elle est la fille de M. Joseph Blanchard et de Sophronie Henry. Elle était pro-

priétaire d'un magasin de chapeaux sur la rue St-François et très connue dans notre ville.

Elle laisse dans le deuil, son père et sa mère, 4 frères et une sœur. A la famille éprouvée le "Clairon" offre ses plus sincères sympathies.

JOYEUSE FETE

Le 26 novembre dernier, un groupe joyeux de parents et d'amis se réunissaient à la salle Charron où une brillante fête avait été préparée pour célébrer les noces d'argent de M. et Mme Arthur Chenette.

A leur arrivée dans la salle une magnifique adresse fut lue par M. Paul-Henri Chenette et un superbe bouquet de chrysanthèmes fut présenté à Mme Chenette par leur fille Laure. Une bourse bien garnie fut aussi présentée à M. Chenette par leur fille Cécile. Une deuxième adresse fut aussi lue par leur filleul Conrad Chenette qu'il accompagna d'une bourse personnelle. M. et Mme Chenette reçurent de nombreux et jolis cadeaux de la part des parents et des amis.

Malgré son émotion M. Chenette trouva sans trop de difficultés les mots propres à remercier tous ceux qui avaient si généreusement contribué au succès de cette fête.

Vers minuit les invités se rangèrent autour d'une table magnifiquement garnie et firent honneur au charmant "MENU DE NUIT".

Au cours de la soirée il y eut chant, divertissements, déclamations et danse au son d'une musique entraînante. En un mot cette soirée se passa gaiement.

Parmi les invités on remarquait, outre les héros de la fête : M. et Mme Arthur Bilodeau, M. et Mme Elphège Lapierre, M. et Mme Mérie Jeannotte, tous de Montréal ; de Saint-Hyacinthe : M. et Mme Albert Chenette, M. et Mme Hormidas Provost, M. et Mme Philias Benoit, M. et Mme Adrien Bissonnette, Mme I. Bissonnette, M. et Mme Valmore Ledoux, M. et Mme Baril, Mme F. Ledoux, M. et Mme Wilfrid Chapdelaine, M. et Mme Gauvin, M. et Mme Arthur Archambault, M. J. Leblanc, M. et Mme Gillette ; Mlles Vitaline Bilodeau, Blanche Chenette, Laure, Cécile, Louise et Denise Chenette, Juliette, M.-Jeanne, Yvonne, et M.-Ange Bilodeau, de Montréal ; Yvette Chenette, Mlle Eva Reeves, Mlle Aline Demers, de Montréal ; Rose-Hélène Bilodeau de Ste-Rosalie, Irène Benoit, Flore Chapdelaine, Irène et Simonne Morin, Yvonne et Lucienne Gauvin, Yvonne Ledoux, Mlle Forget, Régina, M.-Estelle, Henriette et Madeleine Bissonnette. MM. Joseph Dorion de Montréal ; Roland et Paul Chenette, George Bilodeau de Ste-Rosalie, Ernest Benoit, Charles-Edouard, Uldé, Bernard, et Marcel Bilodeau de Montréal ; Hervé Chapdelaine, Rénald Ledoux, Léonard Chabot, Laurent Godbout, Félix, Emile et Jean Gillette, Wilfrid Lafortune, Uldérie Pion, Gaston et Conrad Chenette, Raoul, Lucien et Roger Provost, N. Béninski et A. Courchène.

Ce n'est qu'aux petites heures que tous se séparèrent emportant avec eux de bons souvenirs de cette joyeuse soirée et l'espérance d'y revenir pour les noces d'or.

FUNERAILLES DE**Mme L. SYLVESTRE**

Les funérailles de Mme Louis Sylvestre, née Palmelia Gamache, décédée à Ste-Rosalie le 23 novembre dernier à l'âge de 66 ans, ont eu lieu ces jours derniers. Le

service funèbre fut chanté en l'église paroissiale de Ste-Rosalie par l'abbé Valmore Roy, curé de la paroisse, assisté comme diacre et sous-diacre, des abbés J.-A. Lemonde et David Petit.

La chorale de la cathédrale de notre ville sous la direction du professeur Léon Ringuet, a chanté le service funèbre. L'inhumation se fit à Saint-Hyacinthe où la défunte avait demeuré la plus grande partie de sa vie.

Les porteurs étaient MM. Eugène Chagnon, Albani Robert, de Longueuil, Ulric Bélisle, de Ste-Rosalie ; Clément Girard, et Emile Chaussé de Montréal.

LES TRAVAUX AU SEMINAIRE

Les travaux de creusage au Séminaire se poursuivent aussi rapidement qu'il est possible de le faire, avec la mauvaise température qui sévit depuis plusieurs semaines.

On espère commencer dans quelques jours le posage des piliers en béton.

La ville a loué à l'entrepreneur qui exécute ce travail une machine à béton à raison de cinquante dollars par semaine. Cette machine sera aussi utilisée pendant plusieurs mois ce qui donnera un joli revenu à la cité.

AGENCE DE LA FORD

Nous apprenons que le garage Côté & Lewis ouvrira sous peu un département pour la vente des machines Ford et de tous les accessoires.

FAUSSE ALARME

Dans la nuit de dimanche dernier, vers les 4½ heures, nos pompiers furent appelés à la boîte 34 dans le quartier No 4. A l'arrivée sur les lieux le chef constata qu'une fausse alarme avait été sonnée. Le chef de Police tient à a-

vertir ceux dont la prouesse s'étend jusqu'à ce point car une amende très élevée sera infligée à ceux qui seront découverts.

DE PASSAGE A**ST-HYACINTHE**

Monsieur Antonio Grenier, sous-ministre du département de l'Agriculture de la Province de Québec, était de passage en notre ville, mercredi de cette semaine.

Monsieur Grenier est venu à Saint-Hyacinthe pour certaines affaires concernant l'Ecole de Laiterie à la demande du Maire de la ville et pour examiner sur place l'opportunité qu'il y aurait de convertir en parc public le terrain situé au Nord de la Porte des Anciens Maires, entre le boulevard Girouard et la rue Héloïse.

SON NOUVEAU CATALOGUE

La librairie Granger Frères Limitée, 32 rue Notre-Dame Ouest, vient de publier un très joli catalogue illustré, de 16 pages, donnant une idée des jolis cadeaux qu'on trouve dans cette maison, dans ses différents rayons : "Livres pour enfants" et dans les belles reliures : "Littérature française", "Littérature religieuse" et "Littérature canadienne".

En outre, un joli assortiment d'articles religieux, d'articles de papeterie : Boîtes de papier à lettres, plumes-réservoir, crayons argent, encriers, garnitures en cuivre et en métal argenté et tout ce qu'il faut pour le secrétaire.

Les articles en cuir tels que : écriitoires, liseuses, porte-lettres etc., sont aussi illustrés ainsi que quelques jeux de société.

Ce joli catalogue est envoyé gratuitement sur demande.

La curiosité humaine s'agite plus encore autour des malheurs qu'autour des crimes.

Ces lourds vêtements d'hiver

A certaines époques de l'année les animaux se débarrassent d'une certaine partie de leur fourrure et les oiseaux de leur plumage. Et ce doit être il nous semble, avec soulagement puisque la Nature l'a ainsi voulu. Quel soulagement est-ce pour nous aussi, à la fin de la saison froide, de nous débarrasser de nos encombrants vêtements d'hiver. Mais pourquoi attendre encore des mois quand nous pouvons, en quelques heures de trajet, nous transporter aux délicieux endroits de la Côte Canadienne du Pacifique — là où l'été règne sans trêve, au milieu de tous les genres d'amusements extérieurs.

Vancouver et Victoria sont le centre de ce paradis d'hiver où tous les amusements en plein air, golf, promenades, etc., sont en vogue et s'offrent à vous.

En vous y rendant par le Canadien National vous traversez les Rocheuses Canadiennes à la plus faible altitude, par les pentes les plus douces ; vous passez en route les pics les plus majestueux des Rocheuses, vous faites le voyage au milieu du plus agréable confort, et vous avez le loisir de voir en passant les plus belles villes de l'Ouest Canadien.

Pour détails, s'adresser à tout agent du Canadien National ou au Bureau des Billets en Ville, E.O. Picard, 35 rue Laframboise, Tel.: 354.

Il faut avoir savouré l'axiété d'attendre pour connaître le prix du temps.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mercredi 28 décembre 1927, des soumissions pour la reconstruction du quai à charbon

aux Trois-Rivières, comté de Saint-Maurice, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-signé, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour la reconstruction du quai à charbon, Trois-Rivières, P.Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice du bureau de poste, Québec, P. Q., et Station Postale "H" Montréal, P.Q., ainsi qu'au Builders' Exchange, 118 nouvel édifice Birks, Montréal, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$25.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, 30 novembre 1927.

2-9 d

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe

COUR SUPERIEURE

DAME EXILMA DESLAURIERS, veuve de Joseph Benoit, en son vivant, cultivateur de la paroisse de St-Charles, district de St-Hyacinthe, Demandeur

VS OVILA MESSIER, ci-devant de la paroisse de St-Charles, dit district, et maintenant de Worcester, dans l'Etat du Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique, Défendeur

Ordre est donné au défendeur de comparaître dans le délai d'un mois. St-Hyacinthe, 1^{er} décembre 1927

A. Delage, P.C.S. Victor Chabot, avocat de la demanderesse.

Vous êtes invités à La PREMIERE EXPOSITION DU NOUVEAU FORD À NOTRE ÉTABLISSEMENT

LE VENDREDI, 2 DÉCEMBRE

Le nouvel auto réalisera pleinement la promesse d'un accomplissement unique dans la fabrication des autos légers

Garage**COTE & LEWIS**

59 Cascades, St-Hyacinthe, Qué.

**VOYEZ-LE VENDREDI****PRÉFÉRÉ DU PUBLIC DEPUIS 23 ANS**

COLONNES AGRICOLES

COMPTABILITE AGRICOLE

(Notes des fermes expérimentales)

La presse agricole insiste souvent sur la nécessité de faire un inventaire du matériel que l'on a sur la ferme, des machines, du bétail, etc., pendant le mois de mars. C'est une bonne recommandation. La division des fermes expérimentales fédérales a publié un "Livres de comptabilité agricole," extrêmement simple, où se trouvent plusieurs pages spécialement préparées pour aider les cultivateurs à faire cet inventaire. Point n'est besoin d'avoir des connaissances spéciales en comptabilité pour tenir les comptes dans ce livre. Il suffit de savoir lire et écrire. Il faut souvent moins d'une heure par semaine pour inscrire les transactions. Les pages à l'intérieur du couvert contiennent quelques simples directions sur la façon de faire les entrées et l'inventaire ; on y trouve aussi un tableau de la capacité des silos et un tableau de la gestation.

Il y a des pages pour l'entrée des recettes et des déboursés (que l'on peut voir en un coup d'oeil sur la même page) relatifs aux bêtes à cornes, aux chevaux, aux moutons, aux porcs, aux volailles, aux récoltes, à la main d'oeuvre et toute la place nécessaire pour les comptes divers. Il y a une page pour enregistrer les montants à recevoir, ou à payer et des formules pour faire l'inventaire de la terre, des bâtiments, du bétail, des fourrages, des fournitures et des machines. Il y a aussi une page pour résumer les affaires de l'année, avec quelques directions pour aider à la remplir intelligemment à la fin de l'année. Enfin, il y a un tableau pour entrer l'étendue et le rendement des récoltes et un registre des saillies pour le bétail.

Ce livre est fourni par le Bureau des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. pour la somme de dix centimes. Il est inutile d'affranchir les lettres de demande.

F. C. NUNNICK.

Chef du service de l'extension et de la publicité, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.

EFFET DES MAUVAIS OEUFS SUR LA CONSOMMATION

L'Honorable W. R. Motherwell, Ministre de l'Agriculture, a déclaré dernièrement, en parlant de l'industrie des oeufs, que chaque fois qu'un consommateur reçoit un oeuf mauvais ou de mauvaise qualité, la consommation des oeufs dans la maison de ce client diminue en conséquence. Le Ministre a ajouté qu'il pourrait citer bien des exemples de cas où l'on a perdu des clients et où la vente des oeufs a souffert sur tout un marché sans que le producteur en sache au juste la raison. Trop souvent les producteurs ne sont pas au courant des causes nombreuses qui détériorent la qualité des oeufs. Ils sont portés à croire que leurs oeufs sont nécessairement frais et de bonne qualité parce qu'ils viennent d'être levés du nid ; ils oublient que les oeufs qui viennent d'être levés ne sont pas toujours des oeufs frais et que l'on peut trouver dans les nids oubliés des oeufs frais et des oeufs déjà bien avancés en incubation. De même, certains aliments donnés aux poules exercent beaucoup d'effet sur la qualité des oeufs. Les oeufs sont de bonne qualité lorsque la nourriture et l'eau sont propres ; ils sont mauvais au

contraire lorsque les poules sont obligées de ramasser leur nourriture dans la cour de l'étable et de boire l'eau croupissante de la cour de l'étable.

Bientôt, c'est l' impatient animal qui, content d'avoir fourni sa part pour le breuvage du souper et soupirant après son dû, se fait par des beuglements réitérés, l'écho des ustensiles de table qui retentissent pendant le souper. Et lorsque tous ont commencé à manger vient ce gros chat flatteur accoutumé, qui fait le gros dos et se dresse pour réclamer sa part. Avec l'heure qui suit le repas, s'amène le coucher des enfants et c'est alors que le père en profite pour faire sa provision de combustible en vue du lendemain. Et c'est la veillée douce et silencieuse et mystérieuse où les deux époux, assis dans la pénombre, s'entretiennent des incidents du jour, parlant d'idéal et se font de mutuelles confidences.

C'est ainsi que se termine le jour, puis comme toujours, c'est le repos... Bientôt tout paraît assoupi. La lassitude règne en maître et bien vite le sommeil, à pas silencieux, vient, vainqueur sans glaive, rendre au songe léger l'air du jour de soleil.

A. P. Vauban.

LE LIEVRE

Il est un principe culinaire que l'on doit toujours observer lorsqu'il s'agit de gibier : c'est de l'acheter frais. Non point que le lièvre — comme tout autre gibier — doive être mangé le jour ou le lendemain de sa mort : le gibier trop frais n'a pas plus de valeur en fumet, qu'un lapin de choux ou qu'une volaille domestique. Mais, acheté frais, on peut en surveiller la mortification qui doit durer trois jours au moins, à mon avis, sans qu'il soit vidé, ni dépouillé. Pour cela on le suspend au garde-manger placé dans un endroit aéré, mais non humide.

Comment reconnaître la fraîcheur et surtout l'âge du gibier ? On reconnaît un jeune lièvre principalement aux griffes, effilées et luisantes, au lieu d'être émoussées et rugueuses. Les oreilles sont-elles douces et flexibles, au lieu d'être rigides et coriaces, vous pouvez conclure que vous avez affaire à un jeune "capucin".

Civet de lièvre. — On rôtit ordinairement le derrière du lièvre. Les parties antérieures se mettent en civet. Dépouiller le lièvre, séparer les deux parties, prendre la tête et la fendre en deux, en recueillant le sang, couper le corps en quatre et conserver le foie. Couper en huit morceaux un quart de petit lard, le mettre dans une casserole avec du beurre et tous les morceaux de lièvre, excepté le foie. Quand ils sont un peu roussis, on ajoute une cuillerée de farine, un verre de bouillon, un demi-litre de vin rouge, deux cuillerées de vinaigre, un bouquet garni, une branche de basilic, une gousse d'ail, deux échalotes hachées, sel et poivre.

Râble de lièvre au sang. — Il est indispensable d'avoir un lièvre entier, afin de recueillir le sang qui est réuni généralement autour du rameau, à moins que le coup de fusil ne l'ait rendu exsangue, auquel cas il faudrait le préparer en civet et non de la façon présente. Après l'avoir débarrassé des pattes, de la peau et de la vidange, on ouvre le thorax du lièvre étant étalé sur le dos, et on le renverse sur un bol dans lequel on a mis un verre de cognac ou de vinaigre, et un peu de sel, pour empêcher le sang de se coaguler.

On a fait roussir, dans une casserole, un peu de lard maigre avec les parures du râble, un oignon

moyen coupé en dés, une cuiller à café de farine, en mouillant avec un demi-litre de bouillon, on ajoute un bouquet garni et on laisse mijoter une heure.

Le râble étant piqué de lardons très fins, on le fait cuire à la broche, 25 minutes. Passer la sauce au tamis, la faire bouillir en remuant, y ajouter une pinte de cayenne, 50 grammes de beurre, du sel si c'est nécessaire, un filet de citron. Retirer du feu, y verser le sang en remuant la sauce qui demande autant de précautions qu'une liaison aux jaunes d'oeufs, tournant très facilement. Poser le râble sur un plat long chaud, le glacer avec un peu de sauce et envoyer le restant dans une saucière chaude.

Mélanie

Courrier Sentinelle

C'EST LE TEMPS D'ENGRAISSER LES DINDONS

Le dindon apparaîtra bientôt sur la table de la famille, et ceux qui élèvent ces oiseaux devront songer sans tarder aux moyens de les engraisser.

Il n'est pas nécessaire, pour engraisser les dindons, de les tenir renfermés dans des enclos ; lorsqu'ils sont bien nourris, ils ne prennent pas plus d'exercice qu'il n'est nécessaire pour leur digestion, et lorsqu'ils sont renfermés dans des loges, il est à craindre qu'ils ne perdent leur appétit, que leur digestion ne se fasse mal, et même qu'ils en meurent. Lorsque la période de l'engraissement arrive, c'est-à-dire quatre semaines avant le moment de l'emploi pour la table, on commencera graduellement à nourrir les jeunes oiseaux.

La nourriture doit se composer de pâtées formées d'un mélange en parties égales de moulée d'avoine, de moulée d'orge, de moulée de blé d'Inde, et de son de blé ou de sarrasin moulu, au lieu d'orge moulu et de grain rond.

Les pâtées seront données à l'état humide le matin et à midi, et le grain rond pour le repas du soir. Comme les pâtées sont plus faciles à digérer que les grains ronds, les oiseaux peuvent assimiler une plus grande quantité de nourriture sous cette forme.

On doit donner le grain rond le soir pour empêcher les oiseaux de développer un appétit excessif avant que le matin arrive. On emploie tout juste assez d'eau et de lait écrémé en mélangeant la pâtée pour que le grain se prenne bien ensemble, et pour ne pas faire une soupe. On humecte la pâtée deux heures avant de la donner aux oiseaux et on enlève tous les aliments qui restent après que les oiseaux sont satisfaits. Le blé d'Inde rond est à peu près le meilleur grain pour l'engraissement.

CONSEILS

AUX EXPEDITEURS DE POMMES EN GRANDE BRETAGNE

Le rapport sommaire de juin sur la récolte de fruits et de légumes, publié par la Division fédérale des fruits, contient des conseils pour les expéditeurs de pommes donnés par M. J. Forsyth Smith, Commissaire canadien du commerce des fruits au Royaume-Uni. Le Commissaire fait remarquer que le Canada écoule sur les marchés anglais 35 pour cent de la quantité totale des pommes qu'il produit ; nous ne pouvons donc pas considérer le marché anglais comme un débouché pour le trop plein de notre récolte, nous devons être prêts à fournir un type de catégorie et de qualité qui nous vaudra une réputation suffisante pour tenir tête aux fruits qui nous font concurrence. Il s'agirait de donner plus d'attention à la bonne distribution des variétés et des grosseurs

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles ; aussi Cotonnades de toutes sortes.



TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
ST-HYACINTHE

REPRESENTANT DEMANDE

pour la vente de LA BIÈRE MARTIN dans les tavernes et épiceries licenciées. Ecrivez, donnant tous renseignements, au Gérant des ventes.

Mount Royal Breweries, Limited
286 rue St-Jacques, - Montréal.

sur les différents marchés. Il est stupide par exemple d'expédier de petites pommes dans le Nord quand elles peuvent se vendre à prix rémunérateur dans le Sud, d'expédier des pommes McIntosh à Londres lorsque Glasgow est prêt à payer les meilleurs prix pour cette variété, ou des Ribstons et des Cox's Oranges dans le Nord au lieu de les expédier sur Londres. Il s'agirait de prendre des mesures bien arrêtées pour se concentrer sur la production de variétés qui sont préférées par le marché et de cesser d'expédier des variétés qui ne se vendent pas bien. Il faudrait réduire au minimum l'exportation des catégories inférieures et faire tous les efforts pour expédier le moins possible de pommes en lots mélangés de plusieurs variétés différentes. Les expéditeurs canadiens de pommes en barils feraient bien de suivre l'exemple de leurs concurrents principaux sous ce rapport, et d'expédier des quantités considérables d'une même catégorie, classées et emballées. Il est à noter que dans le cas des pommes en barils la grosseur des pommes est l'un des facteurs principaux dans la catégorie No. 1. Les petites pommes en caisses sont acceptables si la qualité et la couleur sont bonnes, mais on ne devrait pas exporter des pommes au-dessous de 216. Les expéditeurs de pommes en caisses devraient prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher les fruits de se meurtrir. Enfin on devrait s'attacher à faire en sorte qu'il ne soit délivré là-bas que des barils "bien serrés."

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, OTTAWA.)

FRUITS ET LEGUMES

LES AVANTAGES DU CLASSEMENT

On ne saurait trop insister sur les avantages de la standardisa-

tion dans le commerce des fruits et des légumes ainsi que des autres produits. Le Commissaire fédéral des fruits a fait ressortir éloquentement ces avantages dans son rapport sur la récolte de fruits et de légumes dans le numéro de juin. Il dit que l'on considère aujourd'hui que la standardisation est le facteur le plus important dans le commerce des fruits et des légumes. Pour que ce commerce soit bien conduit et rémunérateur tous les intéressés, producteurs, expéditeurs et distributeurs, devraient tenir compte du fait que rien ne cause de plus lourdes pertes et ne démoralise plus le commerce que le transport sur le marché de produits de mauvaise qualité en mauvais état ou d'une catégorie inférieure. La prospérité de tous les districts producteurs dépend de la qualité et de la régularité de qualité des produits qu'ils expédient. Le classement bien fait, conformément à des types modèles spécifiques, et la garantie donnée par l'inspection officielle sont indispensables pour l'établissement de la confiance entre acheteur et vendeur. Les catégories modèles et l'inspection officielle sont utiles pour le producteur parce qu'elles lui fournissent toute la protection nécessaire lorsqu'il remet ses produits à un expéditeur ou lorsqu'il les expédie directement sur le marché ou sous contrat. Elles protègent l'expéditeur en ce sens qu'il reçoit ce qu'il spécifie et lui évite ainsi des refus non justifiés et des réclamations sur les marchés de distribution. Enfin elles créent des relations d'affaires justes et équitables entre l'expéditeur et l'acheteur. Les catégories modèles pour les principaux fruits et légumes sont données dans la Loi des fruits et la Loi des plantes racines potagères, dont on peut se procurer le texte en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, OTTAWA.)

"LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changement complet d'horaire
Dimanche le 25 sept. 1927.

Le train No 24 "Le Local" partira de Montréal tous les jours dimanche excepté à 12.10 P. M. au lieu de 11.10 A. M. tous les jours, pour St-Hyacinthe.

Le train No 140 quittant Montréal à 12.45 P. M. le samedi seulement est retranché.

Le train No 38 quittera Montréal à 6.10 P. M. pour St-Hyacinthe et Ste Rosalie tous les jours excepté le dimanche.

Le train No 37 "Le Local" quittera St-Hyacinthe à 2.45 P. M. tous les jours dimanche excepté, au lieu de 1.45 P. M. samedi et dimanche exceptés.

Les trains Nos 135 laissant St-Hyacinthe à 3.45 P. M. le samedi seulement et No. 39 laissant St-Hyacinthe à 7.30 p. m. le dimanche seulement pour Montréal seront retardés.

L'horaire d'automne et d'hiver dans le service des trains de passagers prendra effet dimanche le 25 septembre.

Le train No. 34 pour Québec laissera Montréal tous les jours à 11.45 p. m., au lieu de 10.45 p. m., arrivant à St-Hyacinthe à 12.57 a. m. et à Québec à 6.50 a. m.

Le train No. 33 laissera Québec pour Montréal à 11.45 p. m. tous les jours au lieu de 10.45 arrivant à St-Hyacinthe à 5.37 a. m. et à Montréal à 7.15 a. m.

Ce train fournira aussi un service direct avec Portland soit pour aller ou revenir faisant raccourci à Richmond avec le train No. 14 partant à 2.40 a. m. et aussi avec le No. 15 laissant Portland à 5.25 p. m.

Le train No. 16 laissant St-Hyacinthe à 9.56 a. m. tous les jours dimanche excepté continuera son service excepté que le dimanche le service pour Portland sera accompli par le train No 116 quittant Montréal à 8.55 A. M. le dimanche seulement, St-Hyacinthe à 10.12, et arrivant à Portland à 7.50 P. M.

Le train No 17 laissant Portland à 7.55 A. M., St-Hyacinthe, à 5.20 P. M. et arrivant à Montréal à 6.20 P. M. circulera tous les jours dimanche excepté. Le dimanche le service Portland-Montréal sera fait par le train No 117, arrivant à St-Hyacinthe, à 7.05 P. M., et à Montréal à 8.35 P. M.

Le train No 12 partira de Montréal à 4.25 P. M. au lieu de 4.50 P. M. quittant St-Hyacinthe à 6.20 P. M. pour Portland et Sherbrooke, à St-Hyacinthe ce train ajoutera à son équipement une voiture et un char parloir buffet détachés du No 46 laissant Montréal à 5.20 P. M., excepté le dimanche.

Le train No 43 laissant Richmond à 4.35 P. M. St-Hyacinthe à 5.57 P. M., et arrivant à Montréal à 7.20 P. M. circulera tous les jours dimanche excepté.

Pour plus amples renseignements, réserves de places, etc. s'adresser à E.O. Picard, Agent de Billets pour la ville, ou J.P. Lazure, Chef de Gare.

St-Hyacinthe, Qué.

Quelque bien qu'on nous dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau.

INFORMATIONS GENERALES

INONDATIONS RECENTES ET LE SERVICE D'HYGIENE

Il faut lire avec attention le présent bulletin spécial du Service provincial d'hygiène, inspiré par les grandes inondations de ces jours derniers. C'est dans l'espoir de prévenir la typhoïde par suite de la contamination de l'eau de boisson.

Voici ce bulletin :

Les grandes inondations de ces jours derniers font craindre au Service provincial d'hygiène que la typhoïde se déclare, dans les régions affectées, par suite de la contamination de l'eau de boisson.

Les rivières et les ruisseaux où s'alimentent des aqueducs peuvent être contaminés, notamment pour des apports du contenu de latrines, apports résultant des lavages superficiels et par la perturbation complète de la zone que traversent ces rivières et ruisseaux.

Les puits (même ceux qui sont dûment maçonnés, avec margelle) doivent être contaminés par l'eau y a sûrement déposé des matières suspectes en les submergeant complètement ne fut-ce que pendant un temps très court.

Dans ces circonstances, le Service recommande à toute la population des régions en souffrance :

1—De bouillir pendant 10 minutes l'eau d'aqueducs ou de puits avant d'en faire usage ; et de continuer de ce faire pour 3 ou 4 semaines après que l'eau se sera retirée.

2—Après ces 3 ou 4 semaines écoulées, de procéder à l'assainissement des puits en opérant de la manière suivante :

a)—Nettoyer tous les alentours du puits, surtout s'il se trouve dans une déclivité du sol, pour enlever tous les déchets que les eaux peuvent y avoir entraînés. Saupoudrer de chaux vive ou de chlorure de chaux les places qu'occupaient les déchets suspects ;

b)—Vider entièrement le puits, et le curer soigneusement, fond et pourtour, afin d'enlever tous les dépôts visibles ;

c)—Lorsque le puits se sera de nouveau rempli, y jeter du chlorure de chaux, employant une livre de chlorure de chaux par chaque 200 pieds cubes d'eau ; puis, à l'aide d'une perche, agiter l'eau pour aider la dissolution et la distribution du désinfectant. Eviter que la perche touche le fond du puits.

Le Service Provincial d'Hygiène.

POURQUOI DE LA TIRE A LA STE-CATHERINE ?

Il est dit dans l'Histoire du Canada que Marguerite Bourgeois a ouvert sa première école le 30 avril 1658, fête de sainte Catherine de Sienne. Elle avait choisi ce jour, en l'honneur de cette grande sainte qui avec saint Dominique, avait tant travaillé à répandre la dévotion du Rosaire. — Des auteurs ont confondu cette date avec celle du 25 novembre qui fête sainte Catherine d'Alexandrie. — Or, cette grande sainte qui est patronne des philosophes, l'est aussi des écoliers et il était d'usage dans les écoles de Marguerite Bourgeois, de fêter ce jour par une séance récréative, par la distribution de la tire — car la tradition veut que ce soit Marguerite Bourgeois qui ait inventé cette fameuse tire, pour attirer les petites Indiennes et les petits sauvages à l'école.

La tire est un symbole s'il faut en croire Auguste, qui, dans une séance du cercle "C" disait dans une ébouriffante allocution à une séance de la Ste-Catherine : "Si un auteur latin, Plante, a chanté la marinte ; si Boileau a chanté un pupitre, pourquoi ne chanterais-je pas notre mets national

par excellence, la tire, la belle et bonne tire dorée... La tire appelée à faire cesser les discussions politiques, rouges et bleus oublieront leurs rancunes personnelles, fraterniseront et se donneront la main devant un plat de tire.

...La tire colle, elle adhère aux doigts, elle est donc un symbole, le symbole de l'union qui doit régner entre nous, qui nous doit faire resserrer les rangs, afin de ne faire qu'un et être tout-puissant dans la revendication de nos droits...

L'avenir du Canada est dans la tire, car la tire prêche l'union et l'union ne connaît pas les obstacles qui empêcheraient d'aller de l'avant..."

L'Enseig. Primaire

300 PIEDS DE DANGER

Les automobilistes de la province de Québec savent-ils que les signaux placés sur les routes par le ministère de la Voirie sont généralement à une distance de 300 pieds du lieu du danger ? Il est intéressant de connaître ce détail spécialement lorsqu'on arrive à une traverse à niveau. Il en est de même d'ailleurs pour les signaux marqués ECOLE et pour les affiches marquant la limite de vitesse à l'entrée et à la sortie des villages. Un homme avertit en vaut deux.

VINGT MILLE PERSONNES Y ASSISTENT

Une foule de 20,000 personnes — l'une des plus considérables qu'on ait jamais vu assister à des funérailles à Mexico — a été témoin des obsèques de Michel-Augustin Juarez, prêtre catholique, et des trois autres personnes exécutées mercredi comme auteurs de l'attentat contre le général Obregon.

Nulle cérémonie religieuse n'a été célébrée à la tombe d'aucun des quatre suppliciés. S'il y avait quelques prêtres présents, ils portaient des habits séculiers et n'accomplirent publiquement aucun rite de l'Eglise. Les milliers de spectateurs, cependant, chantèrent des hymnes et récitèrent le chapelet comme on mettait les corps en terre.

Trois des suppliciés furent enterrés au sommet d'une colline, près du sanctuaire de Guadalupe, si cher aux coeurs mexicains. Ces trois étaient le prêtre, son frère Humberto, et Juan Tirado. Le quatrième cadavre fut inhumé dans un autre cimetière.

LE CAPITAINE BERNIER, EX-PLORATEUR EST DECORE PAR LE GOUVERNEUR

Ottawa. — Le capitaine Jos-E. Bernier, vétéran de l'exploration arctique, a été honoré par le gouverneur général, qui lui a présenté une médaille. La remise de la décoration a eu lieu dans le cabinet de Son Excellence, en présence du major D.-L. McKeand, directeur adjoint de la branche des territoires du Nord-Ouest et du Yukon, département de l'Intérieur.

ON PRODUIRA CINQ MILLIONS D'AUTOS EN 1928

La production des automobiles, l'an prochain, atteindra le chiffre de 5,000,000. C'est ce que vient de déclarer à New-York, M. John Raskob, vice-président de la General Motors. Si la prédiction de M. Raskob se réalise, on aura un autre record à enregistrer, on sait en effet que la production de 1926 ne fut que de 4,480,000. Ce qui veut dire que l'on constatera une augmentation de plus d'un demi million d'automobiles. On sait qu'aux Etats-Unis, il y a une automobile par cinq personnes. Le nombre de personnes diminuera

encore si l'on réussit à vendre cette augmentation de production.

CE QUE LES IMMIGRANTS ONT APPORTE AU PAYS

Les 12,387 immigrants qui sont venus des Etats-Unis pour s'établir au Canada pendant les cinq mois qui se terminaient avec août dernier, ont apporté au pays, en argent sonnante et en effet, la somme de \$5,184,702. Cette immigration qui nous vient des Etats-Unis a donné au Canada 2,872 cultivateurs, 903 ouvriers, 1,140 mécaniciens, 1,911 commerçants, 361 mineurs, 282 domestiques du sexe féminin et 3,000 autres personnes.

La distribution de ces immigrants s'est faite comme suit : 4,307 dans l'Ontario, 2,301 dans l'Alberta, 1,871 dans la Saskatchewan, 1,835 dans le Québec, 1,218 dans la Colombie Britannique, 632 dans le Manitoba et les autres dans les autres provinces.

UNE FEMME MEURT DE LA RAGE

Hull. — Mordue il y a cinq semaines par un chien enragé, Mme George Scharif, femme d'âge moyen, est décédée chez elle, à East Templeton, de l'hydrophobie, après que les médecins eurent été appelés trop tard. C'est la deuxième personne à mourir de la rage dans le district depuis une semaine. F. Ouellette, de Perkins Mills, en mourut il y a huit jours dans une cellule de la prison de Hull, où on l'avait transporté, faute de pouvoir le garder à l'hôpital.

SURPLUS DE \$50,000,000

L'hon. J. A. Robb a payé les emprunts du dominion échus et cependant il va être en mesure de terminer l'année fiscale avec "un plus grand surplus que par les années

passées". Les rapports émis par Ottawa indiquent que le revenu pour les premiers six mois de l'année ont permis ce calcul. On prédit que seuls une panique dans les affaires ou un affaiblissement du commerce peuvent empêcher le ministre des finances de rencontrer le parlement l'an prochain, avec une balance favorable dans le trésor de plus de \$50,000,000.

L'ANNONCE EST PAYANTE

En novembre 1921, il y a exactement six ans, la Compagnie Lambert dépensait \$11,000 par mois en annonces. Aujourd'hui elle en dépense plus de \$400,000 par mois — presque cinq millions de dollars par année. Les profits nets qui en 1920 se chiffraient à \$115,000 se sont élevés à un chiffre qui dépassera \$4,000,000 en 1927.

L'ESCLAVAGE SIERRA-LEONE

D'après les déclarations du Dr Bankole-Bright, membre élu du Conseil législatif du Sierra-Leone, le nombre des esclaves de case dans le protectorat serait actuellement d'environ 150,000 dont 50,000 au moins se seraient affranchis par mariage avec une femme de la famille de leur maître. Les 100,000 autres pourraient être libérés par le versement d'indemnités aux propriétaires, et ces indemnités atteindraient au total une somme voisine de 200,000 livres sterling que le Sierra-Leone pourrait très bien supporter en quatre annuités.

Un bill abolit l'esclavage dans le protectorat, à partir du 1er janvier prochain.

M. KING ET LA CANALISATION DU ST-LAURENT

Le premier ministre King arrivera, dimanche midi, à Ottawa, de son voyage à Washington et dès

lundi, il tiendra une réunion du cabinet qui se réunira de nouveau mercredi et vendredi prochains.

Dans les milieux politiques, on s'attend à ce que le cabinet annonce tout prochainement les nominations au sénat où il y a actuellement cinq vacances. On s'attend aussi à ce que le premier ministre King fasse une déclaration au sujet du projet de la canalisation du St-Laurent qui depuis quelque temps est relégué à l'oubli. L'impression prévaut de plus en plus dans la capitale que le gouvernement se montrerait très sympathique à ce projet.

NOUVEAUX LAURIERS POUR JOHN McCORMACK

Dublin. — Le chanteur irlandais John McCormack, convoité de nouveaux lauriers. Il s'est monté une écurie de six chevaux qui courront en Irlande, l'an prochain, sous les couleurs rouge et or.

LADY WILLINGDON A SAINTE-JUSTINE

Son Excellence lady Willingdon, a été l'hôte des dames patronnesses et des membres du conseil d'administration et du bureau médical de l'Hôpital Sainte-Justine, mercredi après-midi dernier, à trois heures et demie. Son Excellence a visité les nombreux services de l'institution.

PLUTOT LA PRISON

Londres. — Seize matelots indiens du navire anglais "Suverie" ont préféré un mois de prison plutôt que de partir pour l'Amérique, un pays si froid, dirent-ils au magistrat, qu'ils ne reverraient plus jamais l'Inde.

La paternité est autant supérieure à l'amour que l'amour lui-même supérieur à l'amitié

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise
P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.



LANÉVRALGIE

Appliquez à la région malade du Liniment Minard mélangé à de l'eau chaude et vous serez bientôt soulagé. Il est prudent d'avoir chez soi un flacon de Minard au cas de rhumes, entorses, coupures, contusions, etc.

LINIMENT MINARD

TRIOMPHE DE LA DOULEUR

On ne trouve guère d'ingrats tant qu'on est en état de faire du bien.

Nouvelle émission :

Montréal, 5 novembre 1927

L'Institut des Frères de St-Gabriel, au Canada

\$270,000

5%

Obligations Première Hypothèque datées du 1er décembre 1927

Echéances échelonnées du 1er juin 1928 au 1er juin 1944.

Coupons d'intérêts payables les 1er juin et 1er décembre.

Fiduciaire : La Société Nationale de Fiducie de Montréal.

Aviseurs légaux : MM. Kavanagh, Lajoie et Lacoste.

Faculté de rachat : Au prix de 101 de 1928 à 1932, de 100 1/2 de 1933 à 1937 et de 100 de 1938 à 1944.

Coupures : \$100., \$500. et \$1,000.

PRIX : 100 et l'intérêt couru.

But de l'émission : Rachat de la balance d'une émission d'obligations 5 1/2 % présentement en cours et consolidation de tous les emprunts de la communauté.

Garantie matérielle : Obligations gagées par première hypothèque sur l'orphelinat St-Arsène, sis rue Christophe-Colomb à Montréal, sur le juvénat de St-Bruno (Chambly), et sur une immense ferme également située à St-Bruno. Ces propriétés ont une valeur globale de près de \$600,000. La Communauté n'a pas d'autre dette que la présente émission d'obligations sur un actif de plus de \$800,000.

Garantie morale : La Communauté des Frères de St-Gabriel fondée en 1705 s'est établie au Canada en 1888. Les Frères prennent soin de la jeunesse dans plusieurs de leurs pensionnats ou orphelinats. Ils enseignent en outre dans plus de vingt écoles de la province de Québec et des Etats-Unis.

Les prêts hypothécaires faits aux communautés religieuses sont parmi les mieux garantis et nous recommandons tout particulièrement la présente émission.

La Corporation d'Obligation Limitée

OBLIGATIONS ET ASSURANCES

Immeuble Transportation, suite 311. - - - - - 120, St-Jacques, Montréal.

Tél. MAin 8476

Ces obligations sont offertes sujettes à leur émission, à leur livraison entre nos mains, et à l'approbation de nos aviseurs légaux.

Nouvelles
d'AutrefoisOn lisait dans le CLAIRON
il y a 15 ans.

29 NOVEMBRE 1912

Nous apprenons qu'il est actuellement à se former en notre ville une compagnie coopérative d'immeubles qui aura son siège principal en notre cité. La nouvelle compagnie commencera ses opérations dans le cours du mois de décembre.

—Dans la nuit de lundi nos pompiers ont été appelés à combattre un incendie qui venait de prendre origine dans le magasin de M. Joseph Brodeur marchand de nouveautés de la rue Cascades. Nos pompiers sous la direction du chef Foisy durent lutter ferme contre l'élément qui menaçait de prendre des proportions considérables. Les dommages s'élèvent à plusieurs centaines de piastres et sont en partie couverts par les assurances.

—A Saint-Hyacinthe le Confesseur, est décédé le 16 novembre dernier à l'âge de 72 ans M. Joseph Laplante, bourgeois. Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale, mercredi le 20 novembre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le défunt était l'oncle de H. Hormidas Chagnon, maire de la paroisse de Saint-Hyacinthe le Confesseur.

—Dimanche dernier avait lieu au restaurant Daigneault une partie de 500 organisée par Mlles Augustine et Eugénie Ducharme.

Les prix ont été gagnés par Mlle Georgine Grondin, Hermine St-Onge, Eva Dumas et Ida St-Onge ; MM. Elzéar St-Onge, O. Desnoyers, Alfred Jodoin, et Origène Michon.

—Les exercices des quarante heures, commenceront dimanche le premier décembre prochain à la cathédrale de cette ville. Pour la première fois ces exercices auront lieu dans notre nouvelle cathédrale.

—Notre populaire Ecole Commerciale Pratique Lalime Limitée offrait mardi dernier, à ses élèves à l'occasion de la Ste-Catherine son premier banquet annuel. La salle était magnifiquement décorée, les tables richement garnies et recouvertes de nombreux petits plats auxquels firent honneur les deux cents convives qui y prirent part.

COURRIERS

BELOEIL

Les ravages de la pluie s'étendaient jusque dans notre ville. A certains endroits le chemin a baissé de trois pieds. L'électricité désorganisée complètement pour quelques jours peut-être. Espérons que ces dégâts ne s'étendront pas plus loin.

—M. et Mme Paul Brien, de Berthierville, sont venus passer quelques jours dans leur famille Perrault-Brien.

—Les familles Edm. Robitaille et Arm. Champagne sont parties pour la Floride où ils passeront l'hiver.

—Mlle Lucienne Guertin passe quelques jours à Montréal, l'invitée de Mme Guertin.

ROUGEMONT

Ces jours derniers M. et Mme Eusèbe Viens célébrèrent leurs noces d'or. Une messe fut célébrée à leur intention, et un déjeuner de famille fut servi à la demeure des jubilaires, le soir, une soirée fut organisée par les dames de la paroisse, à la salle municipale, sous la présidence du Rév. A. Nadeau, curé de cette paroisse. Une adresse fut lue par Mme Oscar Dubuc. On

présenta aux héros de la fête, une bourse. M. E. Viens sut répondre à l'adresse en des termes justes et précis.

Tous les citoyens se dispersèrent fort tard dans la soirée, après avoir entendu au violon, MM. Sylvia Ostiguy et C.-E. Ostiguy, au chant MM. C.-E. Lévesque, Jos. Ladouceur, C.-E. Barsaloue, et Mlles E. Lémelin Lévesque, Madeleine Leroix, Germaine Dickey, Annette Martel, Madeleine Sansoucy, M. Joseph Normandin par une "vieille chanson canadienne", et M. Roland Normandin, par une histoire très appropriée.

ST-CHARLES SUR RICHELIEU

Récemment, eut lieu, dans la salle paroissiale, sous le patronage de M. le curé Larose, une partie de whist organisée au profit de notre couvent. L'assistance était nombreuse. Bon nombre de jolis prix ont été distribués aux gagnants. Les objets de raffie : un set à déjeuner et un fer électrique à repasser furent gagnés par M. le curé Larose et M. J. Lafresnay, de St-Jude. Le prix de présence et celui des roses ont favorisé MM. Edmond Morin et Léo Beaudry, de Beloeil. Les recettes furent de \$108.

—La compagnie Geoffron et Lussier a fait des améliorations à son moulin.

—Mlle Armandine Desautels, de St-Hilaire, était de passage chez sa cousine, Mlle Marie-Anne Desautels, ces jours-ci.

—M. Joseph Desrochers, de Montréal, était chez son père, M. Charles Desrochers, récemment.

—M. Lucien Larivière est venu chez sa mère, Mme veuve J. Larivière.

ST-CESAIRE

M. Alexis Préfontaine, de Worcester Mass., était de passage à St-Césaire ces jours derniers, ayant quitté cette paroisse, il y a 27 ans. M. Préfontaine était autrefois propriétaire de la boulangerie coin des rues St-Paul et Union.

—Mme Vve Napoléon Loisel, de Worcester a eu la douleur de perdre sa fille, Fernande, décédée à l'âge de 8 ans. Le corps a été transporté à St-Césaire pour l'inhumation.

—En Visite chez M. Napoléon Parent, dimanche et lundi, M. et Mme Edmond Labrecque, de Montréal, M. Adélard Lussier et sa famille, Mme A. Barré, de Marieville, M. E. Monty, M. et Mme Hervé Bessette, de Montréal.

ST-THEODORE D'ACTON

M. Adrien Dumoulin, qui était à l'hôpital St-Charles, de St-Hyacinthe, depuis deux mois est revenu en pleine convalescence.

—M. et Mme Arthur Fortier ainsi que leur famille, nous quitteront bientôt pour aller demeurer aux Etats-Unis.

—M. et Mme Dieudonné Gendron de St-Nazaire, sont en visite chez leurs parents à St-Théodore.

—M. Patrick Dunn, de Montréal, était en promenade ces jours derniers chez M. Isidore Lauzon.

ANGE-GARDIEN

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mlle Ernestine Robert, fille de M. et Mme Siméon Robert. La défunte était âgée de 18 ans ; elle est décédée après une longue maladie.

—Eurent lieu aussi les funérailles de Mme Louis Dion, épouse de M. Louis Dion, du village. Les dames de Ste-Anne étaient en tête du cortège funèbre avec leur bannière et beaucoup de parents et d'amis assistaient à ce service.

—Mme Albérie Pinsonnault a passé une semaine à St-Hyacinthe.

—MM. J.-A. Mercure et G. Barsalou sont allés à Montréal, en auto.

—Mlle Blanche Ruel, de St-Hyacinthe, est venue chez Mme L. Viau.

—M. et Mme Anthime Gauvin sont allés rendre visite à leur fille, Mme C. Proulx, de St-Jovite.

—Mlle Rose-Alma Pinsonnault, de St-Hyacinthe est venue chez

Mme Alb. Pinsonnault.

—M. et Mme F. Messier sont allés à Montréal avec M. et Mme L.-P. Houle.

—Mlle A. L'Abbé, de Montréal, est arrivée pour quelques semaines chez M. A. Létourneau.

—M. et Mme A. Choquette sont allés à St-Hyacinthe avec M. le vicar G. Spénard.

—M. Emile Barber, de Détroit, Mich. est arrivée pour passer l'hiver parmi nous.

SAINTE ROSALIE

Notre paroisse vient de perdre une de ses concitoyennes bien connue et estimée de tous dans la personne de Mme Elisabeth Jutras, décédée après une longue maladie à l'âge de 94 ans. Une foule de parents et d'amis assistaient aux funérailles et plusieurs se rendirent à Drummondville où eut lieu l'inhumation. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé J.-A. Lemonde assisté des abbés V. Roy et D. Petit.

—M. Albert Simard, de Lévis, était parmi nous la semaine dernière.

—M. le chanoine Léon Pratte, supérieur du séminaire de St-Hyacinthe, était ici dimanche dernier.

—M. Gérard Boulet est de retour d'un voyage à Drummondville.

—M. Landreville, des Etats-Unis, est en visite chez des parents et amis.

—M. le chanoine Desranleau, grand vicar, du diocèse de St-Hyacinthe, était de passage au presbytère cette semaine.

—Mlle Irma Rochon, de Lévis, était ici l'hôte de Mlle Béatrice Boulet.

—M. et Mme Georges Fournier sont allés passer la fin de la semaine à Montréal.

SAINT-BARNABE-NORD

—La retraite annuelle s'est terminée avec les Quarante-Heures. Elle fut prêchée par le Rév. Père Trudel, dominicain. Ces pieux exercices furent suivies avec beau-

SOUTHERN CANADA POWER
COMPANY LIMITED

Président et Gérant-Général: JAS. B. WOODYATT
Vice-Présidents: J. M. ROBERTSON, J. S. H. WURTELE, P. T. DAVIES
Directeurs: J. K. BALDWIN, M.P., JAMES DAVIDSON, P. T. DAVIES, J. S. GILLIES, W. H. MINER, R. R. MOODIE, A. J. NESBITT, GEORGES PARENT, C.R., M.P., CHAS. E. READ, J. M. ROBERTSON, P. A. THOMSON, JAS. B. WOODYATT, J. S. H. WURTELE
Secrétaire: L. C. HASKELL, Trésorier: CHAS. JOHNSTONE
Ass. Secrétaire: V. J. NIXON
*Décédé, 6 septembre 1927

Quatorzième Rapport Annuel Réuni

Pour l'année se terminant le 30 septembre 1927

ACTIF		PASSIF	
Placements sur usines.....	\$17,576,080.01	Au Public—	\$4,976,531.32
Espèces.....	53,502.74	Dettes consolidées.....	20,000.00
Obligations de la Victoire et Débitures Pro-Vinciales.....	217,519.66	Moins obligations déposées comme garantie collatérale.....	
Comptes recevables.....	163,471.44		
Billets recevables.....	69,834.36	Billets payables.....	\$6,956,531.32
Matériel et fournitures.....	292,465.17	Dépôts des clients.....	177,450.11
Comptes payés d'avance.....	20,358.13	Dépôts des clients.....	21,719.06
Placements.....	6,850.00	Intérêts échus (obligations).....	3,392.50
Hypothèques recevables.....	10,870.47	Intérêts accrus (obligations).....	161,394.50
Fonds en dépôt pour obligations de sub-diaux.....	100,136.76		
			\$7,320,487.49
		Aux Actionnaires—	
		Privilégiées (49,051 actions de \$100 chacune).....	\$4,905,100.00
		Ordinaires 60,000 actions—sans valeur au pair	4,971,925.24
		Ordinaires des filiales (125 actions de \$100	
		chacune).....	12,500.00
		Dividendes privilégiés payables le 15 oct. 1927.....	73,786.50
		Réserves pour dépréciation.....	1,010,327.54
		diverses.....	49,746.88
		Profits et Pertes (Avant la taxe du Revenu).....	166,715.09
			\$18,511,088.74
	\$18,511,088.74		\$18,511,088.74

COMPTE DU REVENU	
Recettes brutes.....	\$1,534,280.78
Dépenses.....	\$543,014.57
Intérêts.....	357,413.56
Mauvaises créances défectueuses.....	1,110.00
Reliquat.....	627,742.65
	\$1,534,280.78

COMPTE DES PROFITS ET PERTES	
Solde-créditeur au 30 sept. 1926.....	\$166,364.71
Recettes de l'année 1927.....	627,742.65
Dividendes privilégiés.....	\$294,392.27
Dividendes ordinaires.....	180,000.00
Réserves pour dépréciation.....	153,000.00
Solde.....	166,715.09
	\$794,107.36

Signé au nom des directeurs: { JAS. B. WOODYATT, } Directeurs.
{ A. J. NESBITT, }

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Nous avons vérifié les Livres et Comptes de la Southern Canada Power Co. Limited, et de ses filiales, pour l'année terminée le 30 septembre 1927. Ayant obtenu tous les renseignements et explications requis, nous certifions, par les présentes, que, suivant notre opinion, le bilan ci-dessus représente la situation véritable et exacte des affaires de la Compagnie, conformément aux dits renseignements et explications à nous communiqués, et tel qu'indiqué aux livres de la Compagnie.

(Signé) MACINTOSH, COLE & ROBERTSON, Comptables Licenciés.

Montréal, ce 18 novembre 1927.

La S.C.P. fournit la lumière et la force motrice à 97
Municipalités des cantons de l'est

Nombre de clients								
1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927
9,002	10,557	12,240	13,249	15,066	16,217	18,269	20,065	21,662

Cartes d'Affaires

Tél. 655

S. CAOUCETTE

Entrepreneur - Maçon

Spécialité :

PLATRIER ET BRIQUETIER.

Brique et Rock-Wall à VENDRE.

Ouvrage garanti à prix modérés.

38 rue Concorde, - St-Hyacinthe.

Téléphone Bell 680

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général

MACON, PLATRIER et BRIQUETEUR

A l'entreprise ou à la journée.

Spécialité : Corniches et Ornaments

d'Eglises. Travail au Stucco. — Ou-

vrage Garanti.

130, rue Laframboise St-Hyacinthe

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier. Assurant d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades.

PEINTURAGE ET VERNISSAGE

D'AUTOS ET DE VOITURES, Etc.

Travail de première classe à des prix défiant toute compétition.

Ouvrage garanti.

ARTHUR LEMIEUX

Tél. No 444w. 21 Rue Crevier, Laprovidence.

A VENDRE

Un carrosse pouvant servir de voiture à pain ou à lait, un express, une carriole à ressort, 3 grandes robes noires en chèvre, chevaux, harnais, pouvant servir pour express, harnais à fétos, tombereau, scraper de 4 pieds de largeur pour trottoirs, 5 boîtes à avoine en fonte, couvertes, tapis, etc. Le tout à vendre à des prix raisonnables. S'adresser à P. Lapointe, 2 rue du Séminaire, St-Hyacinthe, P.Q. 2-9 d

coup d'empressement et de pitié. Plusieurs prêtres des paroisses avoisinantes sont venus prêter leur concours au clergé.

—Ces jours derniers est décédé, après une courte maladie, M. Raphaël G. Bourassa, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il laisse dans le deuil, sont épouse née Clara Bournival, une fille Bernadette et un fils Philippe.

—MM. Raoul Bellemare, Sévère Lamy et Hector Gélinais ont fait un voyage à Saint-Anne de Beauré et à La Baie Saint-Paul.

—Etaient en visite chez M. Philippe Guillemette, ces jours derniers : M. et Mme Ferdinand Guillemette, des Trois-Rivières.

—Chez M. Maxime Diamond : M. et Mme Géré Gélinais, de Grand'Mère.

—M. Maurice Levasseur, de Shawinigan a passé quelques jours chez son fils, M. Victorin Levasseur.

—Ces jours-ci ont eu lieu les funérailles de Mme Odile Bellemare, épouse de Téléphore Corrivé, décédée à l'âge de soixante-dix-sept ans. Elle laisse, dans le deuil, son époux, deux filles, Mmes Hormidas Boisvert et Georges Milot, ainsi que trois fils : MM. Arthur, Robert et Hervé Corrivé.

—M. et Mme Morasse Diamond, de Cowley, Alberta, et leur fils Emile, sont arrivés pour passer quelques temps ici.

—Etaient en visite chez Mlle Bernadette Bourassa, ces jours-ci Mlle Alice Francoeur, de Cap de la Madeleine.

—Mme Alb. Isabelle, de Shawinigan, ainsi que M. et Mme Antonio Héroux, de Trois-Rivières ont passé quelques jours chez M. Joseph Héroux.

—M. et Mme Onil Villemure, de Grand'Mère sont venus rendre visite à leurs parents et amis.

—M. l'inspecteur Chs-Ed. Auger a fait la visite des écoles de la paroisse.

La Corporation
d'Obligations LtéeOBLIGATIONS
ET
ASSURANCES120 rue St-Jacques Tél Main 8476
suite 311

MONTREAL

Caston Nollin, gérant du dépt. d'obligations
J.O.-E. Duckett, gérant du dépt. d'assurances

Cartes Professionnelles

TEL 336

DOCTEUR

L.-P. COUTURE

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE

191 rue Girouard, ST-HYACINTHE
Qué.

26f. 1927

DR J.H. RAINVILLE

Médecin-Vétérinaire

Inspecteur du gouvernement provincial du comté de St-Hyacinthe pour l'épreuve gratuite à la tuberculine.

27 rue Mondor ST-HYACINTHE.

Petites Annonces

A Vendre ou à Louer

UNE BATISSE en brique solide de 5 étages et sous-bassement, de 32 x 60 pieds, située dans le centre de la ville. Convenable pour manufacture, commerce de gros, réfrigérateur, etc. Elevateur électrique, chauffage à l'eau chaude, etc. A vendre ou à louer en tout ou en partie. S'adresser au bureau du Clairon. jno

A VENDRE

Chalet à vendre situé à un mille de la ville et qui porte le nom de "Chalet Mon Plaisir". Pour informations s'adresser à Horace ROBINSON, Chambly, Canton, Tél. 17. jno

A VENDRE

Garage comprenant accessoires et outillages des plus modernes à vendre à des conditions avantageuses. Pour informations s'adresser au bureau du Clairon, St-Hyacinthe. jno.

ON DEMANDE

Des Opérateurs et des Opératrices d'expérience pour la confection d'habits ; s'adresser entre 8 et 9 hrs a. m. L. E. CHARRON & Cie, St-Hyacinthe, P.Q.

A LOUER

Logements à louer, bien propres, \$10.00 par mois en montant. S'adresser à Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne. jno.

A VENDRE

Magnifique maison de 2 logements, avec jardin, garage, écurie, poulailler, à 22 rue St-Michel village La Providence. S'adresser à 22 rue St-Michel village La Providence. jno.

A LOUER

Superbes grandes chambres, meubles, pour messieurs. Prix modéré. S'adresser à 8 rue Rosalie. jno

PROPRIETE A VENDRE

Maison à 2 logis, de 7 et 6 appartements, située rue Ste-Anne, ménage fait à neuf. S'adresser au Magasin Godard, 207 Cascades. jno.

AGENTS DEMANDES

Voulez-vous faire de \$40. à \$75.00 par semaine tout en établissant votre propre commerce? Assurez-vous la grande Ligne Watkins pour détailler dans votre localité ou comté. Plus de 175 Produits en demande dans toutes les familles. Détails fournis sans aucune obligation.

THE J. R. WATKINS COMPANY, Dépt. 35, 379 Craig Ouest, Montréal, 25n-2-9-16d

A VENDRE

Deux Fords, à de bonnes conditions, s'adresser à 40 rue William, St-Hyacinthe. 2-9 d

A VENDRE

Un "Bob-Sleigh" à de très bonnes conditions. S'adresser à J.-O. Gareau, E. T. Corset. jno.

A VENDRE

Mobilier moderne de salle à manger fini noyer, neuf morceaux. S'adresser à 133 Girouard. if.